



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le vendredi 2 décembre 2022 — Vol. 47 N° 4

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2022

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le vendredi 2 décembre 2022 — Vol. 47 N° 4

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	115
Souligner le 30e anniversaire du journal <i>Info Dimanche</i>	
Mme Amélie Dionne	115
Rendre hommage à Mme Sheila Goldbloom pour son engagement bénévole, social et communautaire	
Mme Elisabeth Prass	115
Souligner le départ à la retraite de M. Simon Gilbert, pompier du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke	
Mme Geneviève Hébert	115
Féliciter les lauréats du Gala de reconnaissance du patrimoine interculturel dans le cadre du Mois de l'héritage latino-américain	
Mme Alejandra Zaga Mendez	116
Souligner les performances sportives du joueur de soccer Samuel Piette	
Mme Pascale Déry	116
Souligner la participation du cégep Vanier au jury du Prix Goncourt des lycéens	
M. André Albert Morin	116
Souligner la Journée internationale des personnes handicapées	
M. Lionel Carmant	116
Féliciter l'organisme Récif 02, lauréat du prix Femmes et démocratie municipale	
Mme Nancy Guillemette	117
Souligner le Jour commémoratif des réfugiés juifs des pays arabes	
M. Christopher Skeete	117
Souligner le 30e anniversaire du club de hockey L'Intrépide de Gatineau	
M. Mathieu Lévesque	117
Souligner le 25e anniversaire de l'organisme Mains de l'espoir de Charlevoix	
Mme Kariane Bourassa	118
Souligner le 40e anniversaire du Centre Femmes des Cantons	
Mme Isabelle Charest	118
Présentation de projets de loi	118
Projet de loi n° 2 — Loi visant notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution d'Hydro-Québec et à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer de l'électricité	118
M. Pierre Fitzgibbon	118
Mise aux voix	119
Dépôt de documents	119
Dépôt de pétitions	119
Revoir le financement des places adaptées pour les enfants handicapés dans les camps de jour	119
Questions et réponses orales	120
Effets de la pénurie de main-d'oeuvre sur les services publics	
M. Marc Tanguay	120
M. François Legault	120
M. Marc Tanguay	121
M. François Legault	121
M. Marc Tanguay	121
M. François Legault	121
M. Marc Tanguay	121
M. François Legault	121
Effets de la pénurie de main-d'oeuvre sur le système de justice	
M. André Albert Morin	122
M. Simon Jolin-Barrette	122
M. André Albert Morin	122
M. Simon Jolin-Barrette	122
M. André Albert Morin	123
Mme Sonia LeBel	123

Table des matières (suite)

Manque de répartiteurs d'urgence à la Sûreté du Québec	123
Mme Jennifer Maccarone	123
M. François Bonnardel	123
Mme Jennifer Maccarone	124
M. François Bonnardel	124
Mme Jennifer Maccarone	124
Mme Sonia LeBel	124
Effets de la pénurie de main-d'oeuvre sur les services municipaux	
Mme Virginie Dufour	124
Mme Andrée Laforest	124
Mme Virginie Dufour	125
Mme Andrée Laforest	125
Mme Virginie Dufour	125
Mme Andrée Laforest	125
Hausse du salaire minimum	
M. Gabriel Nadeau-Dubois	125
M. François Legault	126
M. Gabriel Nadeau-Dubois	126
M. François Legault	126
M. Gabriel Nadeau-Dubois	126
M. François Legault	127
Plafonnement des hausses de loyer	
M. Andrés Fontecilla	127
Mme France-Élaine Duranceau	127
M. Andrés Fontecilla	127
Mme France-Élaine Duranceau	128
M. Andrés Fontecilla	128
Mme France-Élaine Duranceau	128
Protection de la rivière Magpie	
Mme Alejandra Zaga Mendez	128
M. Benoit Charette	128
Mme Alejandra Zaga Mendez	129
M. Benoit Charette	129
Mme Alejandra Zaga Mendez	129
M. Benoit Charette	129
Effets de la pénurie de main-d'oeuvre sur le développement économique	
M. Frédéric Beauchemin	129
M. Pierre Fitzgibbon	130
Mme Madwa-Nika Cadet	130
Mme Kateri Champagne Jourdain	130
Mme Madwa-Nika Cadet	130
Mme Kateri Champagne Jourdain	131
Bris de confidentialité à la direction de la protection de la jeunesse	
Mme Brigitte B. Garceau	131
M. Lionel Carmant	131
Divulgarion de renseignements confidentiels par la direction de la protection de la jeunesse	
Mme Brigitte B. Garceau	131
M. Lionel Carmant	132
Motions sans préavis	132
Condamner la répression des manifestations et les abus aux droits de la personne commis par le régime iranien	132
Mme Ruba Ghazal	133
Mme Sylvie D'Amours	133
Mme Brigitte B. Garceau	134
Mise aux voix	134
Demander la création d'une formation transpartisane pour les députés portant sur les changements climatiques	135
Mise aux voix	135

Table des matières (suite)

Projet de loi n° 5 — Loi entérinant l'Entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, aux aspects budgétaires et à d'autres mesures favorisant la conciliation travail-famille	
Présentation	136
M. Simon Jolin-Barrette	136
Mise aux voix	136
Adoption du principe	136
Mise aux voix	137
Commission plénière	
Étude détaillée	137
Mise aux voix du rapport de la commission	137
Adoption	138
Mise aux voix	138
Avis touchant les travaux des commissions	138
Affaires du jour	138
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	138
M. Enrico Ciccone	139
Mme Christine Fréchette	141
M. Sol Zanetti	142
Motion formulant un grief	144
M. François Bonnardel	144
M. Jonatan Julien	145
M. Mario Asselin	146
Mme Sylvie D'Amours	147
Mme Valérie Schmaltz	148
Mme Marie-Louise Tardif	149
Ajournement	150

Le vendredi 2 décembre 2022 — Vol. 47 N° 4

(Neuf heures quarante minutes)

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci. Bon matin à toutes et à tous. Donc, je vous invite à prendre place.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Alors, aux affaires courantes, à la rubrique des déclarations de députés, je cède maintenant la parole à Mme la députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata.

Souligner le 30e anniversaire du journal *Info Dimanche*

Mme Amélie Dionne

Mme Dionne : Merci, M. le Président. Aujourd'hui, je tiens à souligner le 30e anniversaire du journal *Info Dimanche*, 30 ans à partager l'information et à collaborer avec le milieu dans les MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Les Basques.

Info Dimanche se distingue par sa disponibilité dans chacun des foyers, par l'engagement de son équipe à couvrir la nouvelle sur son grand territoire et par son implication dans le milieu.

J'ai eu la chance de collaborer avec cette équipe professionnelle lorsque j'ai participé à la rédaction du projet de rédaction de trois livres intitulés *Leur histoire, leur succès!*, mettant en valeur les entreprises des MRC de Rivière-du-Loup, Témiscouata et des Basques.

Info Dimanche, c'est aussi 30 ans à gravir les échelons technologiques afin de demeurer un diffuseur d'exception, attractif et accessible.

Bon 30e à toute l'équipe! Et merci de faire rayonner notre belle circonscription. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée. Au tour, maintenant, de la députée de D'Arcy-McGee.

Rendre hommage à Mme Sheila Goldbloom pour son engagement bénévole, social et communautaire

Mme Elisabeth Prass

Mme Prass : Merci, M. le Président. Sheila Barshay Goldbloom, who passed away in July of this year, was a remarkable woman. Originally from New York, she immersed herself in all aspects of Québec's society and strove to build bridges between Quebecers of different backgrounds. Her story is that of a woman determined to devote herself to help make a better world. She did so exceptionally for 96 years.

Elle a passé sa vie à vouloir faire une différence en tant que professeure de longue date à l'Université McGill, en tant que leader communautaire engagée, en tant que bénévole dévouée et en tant que mentor pour de nombreuses personnes. Elle était la femme derrière l'homme qui était Victor Goldbloom, ancien député et ministre. À 82 ans, elle a été mandatée par le gouvernement du Québec pour coprésider une commission sur les besoins des aînés du Québec. Les innombrables contributions de Sheila ont été reconnues par l'Ordre du Canada et l'Ordre national du Québec.

In her 2019 autobiography *Opening Doors*, she stated that «an individual can make a difference, each person should live his or her life with that objective». She honorably dedicated her life to the entire Québec community and most importantly cared about others and was empathetic every turn.

Sheila Goldbloom will continue to inspire Quebecers of all backgrounds to dedicate themselves to community and the betterment of our society. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée. Maintenant, au tour de Mme la députée de Saint-François.

Souligner le départ à la retraite de M. Simon Gilbert, pompier du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke

Mme Geneviève Hébert

Mme Hébert : M. le Président, M. Simon Gilbert a pris sa retraite du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke le 1er août, après avoir veillé à la sécurité de la population pendant 33 ans.

Affecté au combat des incendies, M. Gilbert est devenu également premier répondant médical lorsque Sherbrooke a offert ce service, à partir de 1998. En 2004, il a été promu lieutenant à l'intervention. Reconnu pour ses qualités de médiateur, il est impliqué en santé et sécurité au syndicat des pompiers et pompières de Sherbrooke, dont il a été vice-président et finalement président de 2010 à 2022. Il a répondu à des milliers d'appels, dont plusieurs incendies majeurs et de nombreux accidents de la route, sa caserne, située à Fleurimont, étant spécialisée en désincarcération.

Pour M. Gilbert, le métier de pompier est gratifiant. Quand l'alarme sonne, dit-il, on sait qu'on va aider quelqu'un, ça n'a pas de prix.

M. Gilbert ayant transmis sa passion à ses deux fils, Philip et Xavier, devenus pompiers professionnels, alors, maintenant, M. Gilbert, je vous souhaite de couler une heureuse retraite. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée. Au tour, maintenant, de la députée de Verdun.

**Féliciter les lauréats du Gala de reconnaissance du patrimoine interculturel
dans le cadre du Mois de l'héritage latino-américain**

Mme Alejandra Zaga Mendez

Mme Zaga Mendez : Merci, M. le Président. Je veux souligner aujourd'hui une initiative dans ma circonscription, une initiative de la MANA, qui est la Maison d'accueil des nouveaux arrivants et qui a pour mission d'aider les nouveaux arrivants et les personnes réfugiées à s'adapter, à s'installer et s'intégrer ici, au Québec.

La MANA est un centre d'aide et est au cœur de la vie communautaire de l'Île-des-Sœurs. Chaque mois d'octobre, dans le cadre du Mois de l'héritage latino-américain, qui est déclaré par l'Assemblée nationale, la MANA organise un gala de reconnaissance pour souligner l'intégration exceptionnelle des nouveaux arrivants de provenance de l'Amérique latine au Québec, donc, à leur société d'accueil. Et ils reconnaissent aussi la contribution des personnes qui favorisent l'accueil des personnes immigrantes.

Cette année, la Mana a honoré trois personnes lors de ce gala, et je veux féliciter les trois honorés, Pablo Sanchez Vinueza, Fabian Silguero et Maryse Bayard. J'ai eu le plaisir de reconnaître leur contribution et leur intégration à la vie communautaire de Verdun.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée. Au tour, maintenant, de la députée de Repentigny.

Souligner les performances sportives du joueur de soccer Samuel Piette

Mme Pascale Déry

Mme Déry : Merci beaucoup, M. le Président. Permettez-moi aujourd'hui de souligner le parcours de Samuel Piette, un joueur de soccer originaire de Repentigny, mon comté. Vous avez certainement entendu parler de lui au cours des derniers jours.

L'année 2022 aura été riche en réalisations pour le capitaine du CF Montréal. Il a tout d'abord vécu une saison record en MLS avec le Bleu-blanc-noir, avant de contribuer à la qualification historique de l'équipe du Canada à la Coupe du monde pour la première fois en 36 ans, évidemment l'un des plus gros événements sportifs au monde. Cette équipe 2022 du Canada voit deux autres Québécois nous représenter pour la première fois dans cette grande compétition, Ismaël Koné et James Pantemis. On peut dire, M. le Président, que Samuel Piette a fait rayonner le Québec plus que jamais cette année, de Montréal à Los Angeles, de Doha à Vancouver.

Félicitations, Samuel, pour cette année exceptionnelle, et le meilleur des succès en 2023. Évidemment, tout Repentigny peut être fier de toi. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée. Au tour... Maintenant, j'accueille le député de l'Acadie.

Souligner la participation du cégep Vanier au jury du Prix Goncourt des lycéens

M. André Albert Morin

M. Morin : Merci, M. le Président. Je tiens à souligner la participation du cégep Vanier, qui est dans ma circonscription et qui a représenté le réseau collégial au Prix Goncourt des lycéens 2022 qui avait lieu en France.

Le Prix Goncourt des lycéens a été lancé en 1988. Ce prix est organisé par le ministère de l'Éducation nationale de France, en coopération avec l'Académie Goncourt, pour donner aux jeunes l'envie de la lecture, le goût de l'écriture et le partage des idées.

Le collège Vanier a participé aux délibérations du Prix Goncourt des lycéens. Afin de se préparer pour les délibérations, les jeunes ont eu à lire 15 ouvrages, et ces étudiants ont choisi leurs oeuvres préférées, et ils ont également choisi Mme Sofia Marsico Perron pour les représenter. Après délibération, le jury a décerné le 35e Prix Goncourt à M. Ghossoub pour son roman *Beyrouth-sur-Seine*. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député. J'accueille maintenant le député de Taillon.

Souligner la Journée internationale des personnes handicapées

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Merci, M. le Président. Le 3 décembre de chaque année, nous soulignons la Journée internationale des personnes handicapées. C'est l'occasion pour nous de réitérer l'importance de soutenir les personnes vivant avec

une ou des situations de handicap devant les nombreux défis auxquels ils peuvent faire face, et ce, sur une base quotidienne.

Je suis fier des actions de notre gouvernement pour offrir à ces personnes le support dont ils ont besoin. Seulement en matière d'hébergement, nous allons ouvrir jusqu'à 1 500 places en maisons alternatives et logements supervisés, et nous travaillons à en faire plus. La liste est d'ailleurs disponible sur le site du ministère de la Santé.

Nous devons, en tant que société, continuer nos efforts en matière d'inclusivité, notamment en éliminant toutes les formes d'obstacles qui empêchent la pleine participation et la pleine autonomie des personnes handicapées.

Je tiens à remercier toutes les personnes et tous les partenaires, notamment l'Office des personnes handicapées du Québec, qui mettent l'épaula à la roue afin de rendre notre société plus équitable et plus inclusive. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député. Au tour, maintenant, de la députée de Roberval.

Féliciter l'organisme Récif 02, lauréat du prix Femmes et démocratie municipale

Mme Nancy Guillemette

Mme Guillemette : Merci, M. le Président. Le 21 novembre dernier, l'organisme Récif 02, un organisme en défense collective des droits des femmes au Saguenay—Lac-Saint-Jean, s'est vu remettre le prix Femmes et démocratie municipale, octroyé dans le cadre du Mérite municipal. C'est avec leur programme de mentorat Femmes et pouvoir au coeur des décisions qu'elles ont raflé ce prestigieux prix.

Créé en 2009, Récif 02 est un organisme important pour notre démocratie. Ils offrent plusieurs programmes pour l'avancement des femmes en politique et l'atteinte de la parité, des conférences, des formations, des ateliers et de la mobilisation sociale.

Récif 02 est un incontournable dans la gouvernance au féminin. Je leur dis félicitations et je leur souhaite longue vie. Merci, M. le Président.

• (9 h 50) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée. Au tour, maintenant, du député de Sainte-Rose.

Souligner le Jour commémoratif des réfugiés juifs des pays arabes

M. Christopher Skeete

M. Skeete : Merci, M. le Président. Le 30 novembre dernier était le jour de la commémoration de l'exode des Juifs du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Rappelons que, dans la foulée du conflit entre Israël et certains pays arabes, les communautés juives d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ont été contraintes de fuir l'exclusion, la persécution et aussi des violences.

Ainsi, des communautés deux fois millénaires ont été à jamais déracinées. La majorité de ces réfugiés juifs ont pu reconstruire leur vie en Israël, mais d'autres ont trouvé refuge au Québec, attirés par le fait français.

Ces réfugiés et leurs descendants ont contribué à façonner la personnalité francophone et francophile de la communauté juive en enrichissant notre belle vie culturelle d'aujourd'hui. Pensons notamment à Naïm Kattan, auteur d'*Adieu, Babylone*, qui a donné certaines des plus belles lettres de littérature québécoise.

Aujourd'hui, le monde assiste encore à la persécution et le déracinement de certaines communautés, donc souvenons-nous.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Sainte-Rose. Au tour, maintenant, du député de Chapleau.

Souligner le 30e anniversaire du club de hockey L'Intrépide de Gatineau

M. Mathieu Lévesque

M. Lévesque (Chapleau) : Merci beaucoup, M. le Président. Aujourd'hui, je tenais à souligner le 30e anniversaire de L'Intrépide de Gatineau.

L'Intrépide est une organisation de hockey sans but lucratif qui s'est donné pour mission d'offrir un encadrement scolaire, sportif et social de qualité afin de former de jeunes hockeyeurs élités et aussi les citoyens de demain.

Depuis 30 ans, L'Intrépide de Gatineau ne ménage aucun effort afin de développer et de maximiser le plein potentiel de ces jeunes hockeyeurs talentueux, déterminés et passionnés. La réalisation de soi, le travail d'équipe, le respect et l'intégrité sont au coeur de leurs valeurs.

M. le Président, je tiens à féliciter toute l'organisation de L'Intrépide de Gatineau. 30 ans, c'est tout un accomplissement, et cela démontre une détermination à toujours donner le meilleur de soi-même et à se surpasser pour la réussite de nos jeunes athlètes.

Un bravo spécial à tous les joueurs pour leurs exploits sportifs inspirants, toute une réussite dont ils peuvent être très fiers. Toutes mes félicitations et bon 30e anniversaire!

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député. J'accueille maintenant la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Souligner le 25e anniversaire de l'organisme Mains de l'espoir de Charlevoix**Mme Kariane Bourassa**

Mme Bourassa : Merci, M. le Président.

M. le Président, nous connaissons tous quelqu'un qui s'est battu ou qui se bat présentement contre le cancer. Pour ma part, ma grand-maman a perdu son combat, et mon grand-père mène présentement un combat très courageux.

Vous savez, cette maladie affecte non seulement les personnes qui sont atteintes de la maladie, mais également leurs proches, leurs amis. Quand un diagnostic de cancer tombe, ce sont toute une gamme de personnes qui sont ébranlées.

Heureusement, dans Charlevoix, on a la chance d'avoir les Mains de l'espoir. C'est un organisme qui vient en aide aux personnes atteintes de cancer et à leurs familles. Et cet organisme célèbre ses 25 ans chez nous.

Depuis 25 ans, Mains de l'espoir accompagne les familles dans cet impitoyable combat contre la maladie. Depuis 25 ans, cet organisme offre une ressource incontournable pour toutes les personnes qui sont ébranlées. Depuis 25 ans, il oeuvre sans relâche pour alléger le lourd fardeau qui les accable.

Alors, pour toutes ces années de travail, pour toutes ces années d'écoute, également, je vous demande de souligner les 25 ans des Mains de l'espoir, une reconnaissance bien méritée.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée. Au tour, maintenant, de la députée de Brome-Missisquoi.

Souligner le 40e anniversaire du Centre Femmes des Cantons**Mme Isabelle Charest**

Mme Charest : Merci, M. le Président. Nous soulignons cette année les 40 ans du Centre Femmes des Cantons.

Cet organisme à but non lucratif a été fondé en 1982 par sept citoyennes, Christiane Lebel-Deshaies, Gaëtane Rioux-Paquette, Geneviève Nobert, Lucie Boileau, Agnès Hébert, Louise Gagnon-Lessard et Nicole Côté. Leur souhait était de créer un lieu d'appartenance pour les femmes, un endroit où elles pourraient se regrouper, s'informer, s'outiller et se soutenir tout en reprenant du pouvoir sur leur vie.

Dans le cadre des 12 jours d'actions contre les violences faites aux femmes, il est important de souligner le travail d'organismes comme le Centre Femmes des Cantons. Leur mission qui est de promouvoir la défense des droits des femmes et d'encourager leur participation à la vie politique et sociale reste actuelle, même après 40 ans.

Félicitations à Josiane Whittom, coordonnatrice générale, et à toute son équipe. Longue vie à Centre Femmes des Cantons! Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée. Voilà qui met fin à la rubrique Déclaration des députés. Je suspends les travaux pendant quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 55)

(Reprise à 10 h 03)

La Présidente : Mmes, MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants — et moi, je vais trouver la petite planche.

Je vous remercie.

Alors, nous allons poursuivre les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, M. le leader du gouvernement, la parole est à vous.

M. Jolin-Barrette : Bonjour, Mme la Présidente. Je vous demanderais d'appeler l'article a du feuillet, s'il vous plaît.

Projet de loi n° 2

La Présidente : Alors, à l'article a du feuillet, M. le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie présente le projet de loi n° 2, Loi visant notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution d'Hydro-Québec et à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer de l'électricité. M. le ministre.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : Mme la Présidente, ce projet de loi modifie principalement la Loi sur Hydro-Québec afin de prévoir le plafonnement du taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution de l'électricité.

Le projet de loi modifie également cette loi afin de préciser qu'Hydro-Québec verse une redevance au Fonds des générations pour toutes les forces hydrauliques qu'elle exploite au Québec. Il valide les redevances versées au Fonds des générations par Hydro-Québec depuis le 1er janvier 2007.

Le projet de loi modifie la Loi sur la Régie de l'énergie afin de donner au gouvernement le pouvoir de déterminer par règlement les cas ou les conditions selon lesquels Hydro-Québec ou un autre titulaire d'un droit exclusif n'a pas l'obligation de distribuer de l'électricité. Il permet au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie d'autoriser la distribution d'électricité à une personne lorsque cette obligation ne s'applique pas et détermine les critères dont il doit tenir compte avant de délivrer une autorisation.

Finalement, le projet de loi contient des dispositions de nature transitoire. Merci.

Mise aux voix

La Présidente : Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi?

Des voix : Adopté.

La Présidente : Adopté.

À la rubrique Dépôt... Oh! Oui, M. le leader de l'opposition.

M. Derraji : Oui, merci, Mme la Présidente. Je comprends que ce projet de loi vise à corriger une erreur historique commise par le gouvernement caquiste par le projet de loi n° 34. Nous sommes très ouverts à en prendre connaissance, de ce projet de loi, et continuer la discussion par rapport aux tarifs. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Merci, M. le Président... M. le leader, que dis-je.

Dépôt de documents

Maintenant, à la rubrique Dépôt de documents — nous y sommes — M. le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, la parole est à vous.

M. Charette : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel 2021-2022 de RECYC-QUÉBEC, les états financiers de l'exercice financier clos le 31 mars 2021 du Fonds d'électrification et de changements climatiques, du rapport des activités 2021-2022 du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James et, finalement, le rapport annuel de gestion 2021-2022 du ministère de de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

La Présidente : Alors, ces documents sont déposés. M. le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, la parole est à vous.

M. Lamontagne : Merci, Mme la Présidente. D'abord, félicitations pour votre nomination, Mme la Présidente! Permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2021-2022 de la Commission de protection du territoire agricole, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ainsi que le rapport annuel 2021-2022 de La Financière agricole du Québec. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés. Je reconnais Mme la ministre des Affaires municipales, maintenant.

Mme Laforest : Oui, merci, Mme la Présidente. Alors, permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2021-2022 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de la Commission municipale du Québec. Merci.

La Présidente : Bien. Ces documents sont déposés.

Pour ma part, je dépose le rapport d'activité et de gestion 2021-2022 de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Et je dépose également des décisions du Bureau de l'Assemblée nationale.

Il n'y a pas de dépôt de rapports des commissions.

Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt de pétitions, M. le député de Marquette, la parole est à vous.

Revoir le financement des places adaptées pour les enfants handicapés dans les camps de jour

M. Ciccone : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 841 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que la Convention relative aux droits de l'enfant reconnaît le droit de l'enfant aux loisirs — article 31 — et que le manque d'accès à des services adaptés dans les camps de jour compromet le droit à l'égalité des enfants en situation de handicap;

«Considérant que les camps de jour sont essentiels pour la conciliation famille-travail de plusieurs familles, incluant celles des enfants à besoins particuliers;

«Considérant que les parents d'enfants à besoins particuliers qui demandent une subvention d'accompagnement et qui n'ont que tardivement une réponse quant à l'octroi ou pas du service et son étendue sont désavantagés par rapport aux autres parents;

«Considérant que la disponibilité des ressources financières, humaines qualifiées et matérielles des camps de jour sont insuffisantes pour répondre aux demandes d'accommodement, particulièrement en matière d'accompagnement, pour répondre adéquatement aux besoins des enfants;

«Considérant que les camps de jour doivent offrir des services accessibles, sécuritaires et de qualité pour assurer le bien-être et le développement global des enfants;

«Considérant que la planification des accommodements dans les camps de jour, tels que l'accompagnement, demande une prévisibilité du financement et des délais suffisants pour embaucher, former le personnel et assurer une intégration adéquate des besoins des enfants;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec une réforme du financement permettant une récurrence, une prévisibilité pour l'inclusion des enfants handicapés dans les camps ainsi que des ressources afin d'assurer la complémentarité et la collaboration entre les systèmes scolaires et de la santé au bénéfice des camps de jour.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci.

• (10 h 10) •

La Présidente : Alors, cet extrait de pétition est déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit et de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant à la période de questions et de réponses orales, et je cède la parole au chef de l'opposition officielle.

Effets de la pénurie de main-d'oeuvre sur les services publics

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Depuis la Révolution tranquille, tous les premiers ministres québécois ont une responsabilité particulière, responsabilité particulière face à la nation québécoise francophone, responsabilité particulière face au panier de services que collectivement et historiquement nous nous sommes dotés. Pour se payer, Mme la Présidente, cette force qui permet la force de la nation francophone en Amérique du Nord qui est le Québec, pour se payer nos services publics, nous devons avoir une assise économique extrêmement forte.

À l'heure où on se parle, depuis plusieurs mois, depuis les dernières années, l'économie du Québec est particulièrement frappée par la pénurie de main-d'oeuvre. Ça, ça met à risque notre création de richesse, ça met à risque notre capacité de se payer les services pour lesquels les Québécoises et Québécois sont extrêmement fiers. Présentement, au Québec, donc, le MEQ, les gens d'affaires, Manufacturiers et Exportateurs du Québec ont mentionné que, dans la dernière année, c'est 7 milliards de dollars en pertes économiques par des investissements annulés et retardés. Les PME, la FCEI, c'est 11 milliards de dollars. Tout ça dans un contexte où notre économie est particulièrement affectée par la pénurie de main-d'oeuvre, dans un contexte où la société québécoise est parmi les sociétés les plus vieillissantes en Occident.

Le premier ministre, Mme la Présidente, reconnaît-il sa responsabilité particulière envers le Québec et reconnaît-il que la pénurie de main-d'oeuvre met à mal cette capacité?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Mme la Présidente, je suis très content d'avoir cette question-là sur l'économie. J'espère que j'en aurai plusieurs autres pendant la session. Et les chiffres sont têtus, Mme la Présidente, je vous en donne quelques-uns : croissance économique du Québec en 2021, 6 %; en Ontario, 5,2 %. Jusqu'à présent, en 2022, croissance économique du Québec, 3,9 %; Ontario, 3,8 %. Donc, Mme la Présidente, malgré le fait qu'effectivement l'Ontario accueille plus d'immigrants, toutes proportions gardées, malgré ça, quand on regarde la croissance totale de l'économie, on fait mieux que l'Ontario.

Et, Mme la Présidente, je pourrais continuer en regardant la croissance économique par habitant. On a réussi, en quatre ans, à réduire de 3,5 points l'écart de richesse avec l'Ontario. On est passés de 16,4 % à 12,8 %. On enrichit les Québécois. Les salaires augmentent plus vite au Québec qu'en Ontario, que dans le reste du Canada.

Donc, j'espère que le chef de l'opposition officielle a encore... je dirais quasiment, c'est comme des questions plantées, mais j'en prendrais d'autres.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Merci, Mme la Présidente. On va lui en planter une autre, question, on va lui en planter une autre. Est-il au courant que le Québec est parmi les derniers de classe au Canada quant au taux de postes vacants? Ça, c'est une question plantée. Que répond-il à ça? Une première historique au Québec, il y a plus de postes vacants, 244 000, qu'il y a de chômeurs, 188 000. Ça, c'est une question plantée.

Il parle des salaires. Est-il au courant que ça se fait sur le dos de la santé mentale des employés? La FCCQ dit que 59 % des entreprises reconnaissent un épuisement dû au travail accru. Est-il au courant de cela?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, je ne sais pas si je devrais... Mme la Présidente, excusez-moi. Je vais m'habituer, Mme la Présidente.

La Présidente : Ça va venir, ça va venir, vous allez vous habituer.

M. Legault : J'invite le chef de l'opposition officielle à aller sur le compte Twitter du ministre de l'Économie, il vient juste de montrer un beau tableau sur le taux de postes vacants, même chose qu'en Ontario. Donc, il faut quand même tenir compte qu'au total il y a plus de volume en Ontario, mais, quand on le met par habitant, c'est la même chose.

Mais, Mme la Présidente, ce qui est plus important pour les Québécois, c'est que leurs salaires augmentent plus vite au Québec qu'en Ontario, dans l'entreprise privée. Qui peut être contre ça? Ça prend juste des libéraux...

La Présidente : En terminant.

M. Legault : ...pour dire le contraire.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, au Québec, on voit... Et il nous ramène sur les salaires. Manufacturiers et Exportateurs du Québec ont questionné les entrepreneurs, 54 % d'entre eux ont dit que la pénurie de main-d'oeuvre a des conséquences sur la santé mentale. Fédération des chambres de commerce du Québec, 59 % des entreprises sondées disent que la pénurie crée un épuisement supplémentaire. On le voit au privé, on le voit au public.

TSO, temps supplémentaire, les conditions de travail de nos infirmières, les gens sont à bout. Le reconnaît-il?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, Mme la Présidente, c'est sûr, quand on parle aux propriétaires puis aux présidents d'entreprises, ils se disent : De la main-d'oeuvre à 15 \$ de l'heure, j'en prendrais plus. Mais il faut comprendre, là, qu'on est dans un nouveau monde. Pendant plusieurs années, on était dans une situation où, quand il y avait un emploi d'affiché, ça se battait pour l'avoir. Là, c'est le contraire, ce sont les travailleurs du Québec qui ont le gros bout du bâton. Les salaires augmentent plus vite. Pourquoi le Parti libéral est contre les travailleurs?

La Présidente : M. le chef de l'opposition officielle.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Wow! Le fait de dire que les travailleurs sont à bout, ce serait être contre les travailleurs? Le fait de faire écho d'une réalité que... Même les entrepreneurs, qui n'ont pas juste une réflexion économique de faire du profit à tout crin, ont une préoccupation sur la santé mentale. Alors, en ce sens-là, quand il parle de hausses de salaire, c'est l'épuisement professionnel, c'est la santé mentale. À cause de quoi? Je reviens à la nécessité d'avoir une économie forte.

La pénurie de main-d'oeuvre cause des bris de service en santé, en éducation, en services de garde. En est-il conscient, oui ou non?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, Mme la Présidente. On voit encore, le chef intérimaire du Parti libéral mélange deux dossiers. On l'a dit, en éducation puis en santé on a augmenté les salaires, on a augmenté les primes, puis ce sont des services essentiels.

Mais, Mme la Présidente, quand un employé d'une entreprise privée qui gagnait 15 \$ de l'heure s'en va dans une autre entreprise, à 25 \$ de l'heure, bien, nous, on pense que c'est bon pour le travailleur. Le Parti libéral pense que c'est mauvais pour l'entreprise.

La Présidente : En principale, je reconnais monsieur... Oui, M. le député de l'Acadie, c'est à vous.

Effets de la pénurie de main-d'oeuvre sur le système de justice

M. André Albert Morin

M. Morin : Merci, Mme la Présidente. Depuis deux ans, les délais s'allongent dans les palais de justice. Il y a un manque flagrant de personnel. Les délais occasionnent des frustrations chez les citoyens. Imaginez une victime d'agression sexuelle qui est prête à témoigner, avec tout le stress que cela engendre, et, voilà, le matin du procès, tout est remis à cause d'un manque de personnel. Ce sont des cas concrets, Mme la Présidente. Des citoyens attendent que justice soit rendue.

La semaine dernière, on apprenait que 10 salles d'audience avaient dû fermer par manque de personnel, causant le report de procès en matière de pédophilie et de trafic de drogue. La bâtonnière du Québec le souligne, et, j'ajoute, notre système de justice est au bord de la rupture. Mme la Présidente, c'est un problème de confiance envers le système de justice que le ministre a dans les mains.

Qu'attend le ministre pour régler cette situation? C'est la mission de l'État qui est en péril.

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! Pas de commentaire. Pour la suite, M. le leader et M. le ministre de la Justice, dans le cas présent.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Oui, merci, Mme la Présidente. Vous me permettez quelques mots, pour débiter, pour féliciter le député de... de, pardon, l'Acadie pour son élection et le remercier d'avoir fait le choix de la politique, également. Des hommes de sa qualité qui décident de s'impliquer en politique active, je le souligne. Et je sens qu'on va avoir beaucoup de plaisir à travailler ensemble, avec une grande collaboration.

La question du député de l'Acadie, elle est pertinente, Mme la Présidente, parce qu'effectivement, dans le système de justice, on n'échappe pas aux besoins de main-d'oeuvre. Et ce que nous faisons, Mme la Présidente, c'est que nous travaillons activement, au ministère de la Justice, sur un plan pour faire en sorte d'éviter ce genre de situations là où on se retrouve avec une difficulté, Mme la Présidente, à retenir le personnel et à combler les différents postes. Parce que, vous savez, les acteurs essentiels du système de justice, Mme la Présidente, ce sont le personnel judiciaire des palais de justice. Que ce soient les huissiers-audienciers, les greffières-audiencières, Mme la Présidente, les adjoints et les adjointes à la magistrature, ce sont eux qui tiennent le système de justice, et ils font un travail incroyable. Alors, en collaboration avec la présidente du Conseil du trésor, nous avons signé la convention collective, nous avons haussé les salaires avec une prime de 10 %, mais, Mme la Présidente, on doit continuer à soutenir le personnel judiciaire pour offrir une justice de qualité, Mme la Présidente.

La Présidente : M. le député. Première complémentaire.

M. André Albert Morin

M. Morin : Merci, Mme la Présidente. On l'a vu dans l'enquête de *La Presse*, la situation est dramatique pour notre système de justice, et, malgré de nombreux avertissements, le problème va en grandissant. Rien n'est fait. Il est temps que le ministre prenne ses responsabilités sur cette question, qui a un impact direct sur le personnel. Les employés sont sous-payés encore, et il faut s'assurer que cette situation soit résolue rapidement.

À quand les solutions?

• (10 h 20) •

La Présidente : M. le ministre de la Justice.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Mme la Présidente, l'ensemble du gouvernement travaille sur cet enjeu, parce qu'il est important de faire en sorte que tous les dossiers judiciaires soient traités dans des délais raisonnables. Mme la Présidente, tous les acteurs du système de justice doivent contribuer à contrer cette pénurie. Ça signifie notamment d'avoir des pratiques innovantes, alternatives, d'utiliser davantage la technologie. On ne peut plus continuer, dans le système de justice, à fonctionner de la même façon.

Alors, depuis que je suis ministre de la Justice, je travaille sur l'accessibilité, mais surtout sur l'efficacité du système de justice. Bien entendu, ça prend des ressources, mais ce n'est pas uniquement des ressources. Et là on travaille sur la voie technologique avec le programme Lexius. On a un plan, également, de planification. On a embauché 1 000 personnes au cours des six derniers mois. On s'en va dans la bonne direction.

La Présidente : Deuxième complémentaire, M. le député de l'Acadie.

M. André Albert Morin

M. Morin : Oui. Effectivement, moi, je vous parle, Mme la Présidente, de gens qui travaillent dans les palais de justice avec des exemples concrets. Permettez-moi de parler des constables spéciaux. Il manque de 50 à 60 constables spéciaux, présentement. Les mauvaises conditions de travail font en sorte que l'État paie pour former des employés et les perd une fois leur formation terminée, car les conditions ne sont pas concurrentielles. Ces gens-là assurent la sécurité dans les palais de justice.

Le ministre de la Justice est en poste depuis plus de deux ans. Va-t-il reconnaître l'impact de cette pénurie? Et a-t-il un plan pour le résoudre?

Des voix : ...

La Présidente : Pas de commentaire pour personne. Ah! Mme la présidente du Conseil du trésor, la réponse est à vous.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Merci, Mme la Présidente. D'ailleurs, mon collègue député de l'Acadie, je le félicite également de sa présence, ce sera un interlocuteur privilégié en matière de justice, entre autres.

Écoutez, on travaille effectivement pour dégager une entente avec les constables spéciaux. Je pense qu'on doit préciser que c'est à la demande du syndicat que nous sommes présentement en arbitrage. Mais on travaille très fort pour trouver une entente parce que je suis fort consciente, comme mon collègue — et il ne travaille pas seul, au gouvernement, sur cet enjeu-là — qu'il faut trouver des solutions à la pénurie de main-d'oeuvre. Mais je pense qu'il a fort raison également, il faut trouver des solutions à la réorganisation du système de justice, parce que la pénurie de main-d'oeuvre est un enjeu, mais ça ne peut pas passer uniquement par ça, et c'est l'affaire de tous les intervenants du système de justice.

La Présidente : En principale, je reconnais la députée de Westmount—Saint-Louis. La parole est à vous.

Manque de répartiteurs d'urgence à la Sûreté du Québec**Mme Jennifer Maccarone**

Mme Maccarone : «Bonjour. Sûreté du Québec.» Ce sont les mots que près de 400 préposés aux télécommunications d'urgence disent chaque fois qu'un citoyen appelle au 9-1-1, 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Ils sont toujours là. C'est le premier contact avec les citoyens lors d'une situation d'urgence. Des fois, ils vont gérer des chicanes de voisins, d'autres fois ils vont sauver des vies. Les préposés aux télécommunications, ce sont les «partners» invisibles des policiers. Ils leur fournissent de l'information et font des vérifications pendant qu'ils sont en route vers des lieux de l'intervention. Ce sont des alliés.

Mais, depuis trois ans, ils sont très nombreux à quitter la SQ, beaucoup plus qu'à rentrer. À Trois-Rivières, plus de 50 % ont quitté. En Estrie, une vingtaine de départs depuis le début de l'année. À Québec, le taux de roulement était de 65 %. C'est non seulement préoccupant, c'est inquiétant.

Mme la Présidente, c'est la mission de l'État de protéger les citoyens. Qu'est-ce que le ministre va faire?

La Présidente : M. le ministre de la Sécurité publique.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : Merci, Mme la Présidente. C'est un dossier qui est sorti dans les médias voilà quelques semaines déjà. Il faut faire la part des choses. Il faut bien comprendre que le 9-1-1 est géré majoritairement, premièrement, pour les appels, du côté des municipalités. De ce côté, il n'y a pas vraiment de problème, le 9-1-1 est bien géré, les employés sont là, et le service qui est donné, principalement, quand l'appel est fait, et par la suite est dédié soit aux pompiers, aux ambulanciers ou autres, le travail est là.

Maintenant, c'est du côté de la Sûreté du Québec que... Quand je dis «Sûreté du Québec», c'est ceux qui sont du côté du 9-1-1, qui reçoivent les appels pour violence conjugale ou autres, où, là, on a un petit peu plus de problèmes à avoir une rétention de personnel, donc, dans ces conditions, ma collègue et moi sommes bien au fait du dossier, pour être capables d'en arriver à répondre aux besoins de la population dans ce cas précis.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Pas rien qu'un peu, Mme la Présidente. Dans un document interne confidentiel, la Sûreté du Québec affirme que cette situation expose l'organisation à des risques pouvant compromettre la sécurité des citoyens et de

ses membres, les policiers. On parle de climat précaire, une perte d'expertise, d'épuisement, de risque de rupture de services. C'est grave, Mme la Présidente. S'ils ne sont plus là, c'est toute la population qui est à risque.

Protéger la population, c'est la mission de l'État. Est-ce que le ministre le sait?

La Présidente : M. le ministre de la Sécurité publique.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : Bien là, M. le Président, il faut... C'est complètement faux, ce que la députée vient de dire. Présentement, il n'y a aucune découverte policière avec le 9-1-1 au Québec, aucune, aucune, le service est donné, les gens qui ont à appeler, qui ont besoin du service du 9-1-1 peuvent le faire en toute sécurité, et de s'assurer que les personnes qui sont au téléphone vont bien répondre à leur appel. Donc, non, il n'y a pas de découverte policière avec le 9-1-1 au Québec présentement.

La Présidente : En deuxième complémentaire.

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Mme la Présidente, la SQ a les budgets nécessaires pour embaucher du personnel, mais les banques de candidats sont vides. Le problème, c'est que les salaires sont tellement peu compétitifs que le personnel quitte à la première occasion pour aller faire le même travail dans le corps de police municipal. Le premier ministre aime ça, le hockey. Bien, la SQ, c'est le club-école de répartiteurs d'urgence.

Mme la Présidente, si l'ancienne ministre n'a pas agi, est-ce que le ministre, lui, il va le faire?

La Présidente : Alors, je reconnais la présidente du Conseil du trésor.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Oui. Je pense qu'il faut replacer, recadrer la conversation. Il faut comprendre que ces gens sont en négociation particulièrement... maintenant, au moment où on se parle. Les problèmes d'attraction, rétention font partie, effectivement, des discussions. On est très au fait de la situation et on va trouver des solutions pour la corriger. Mais je vais réitérer, à l'instar de mon collègue, qu'il ne faut pas jouer avec la sécurité des citoyens. Et il n'y a pas d'enjeu de sécurité, il n'y aura pas de découverte.

La Présidente : Je reconnais maintenant la députée de Mille-Îles pour votre question principale. On vous écoute.

Effets de la pénurie de main-d'oeuvre sur les services municipaux

Mme Virginie Dufour

Mme Dufour : Merci, Mme la Présidente. Nous avons tous été impressionnés par la directrice générale de Saint-Sévère, Marie-Andrée Cadorette, qui a géré avec brio l'enjeu des vaches en cavale, mais de très nombreuses municipalités n'ont pas la chance de Saint-Sévère, leurs directions générales sont toujours vacantes. En effet, on apprend cette semaine par les propos du président de la Fédération québécoise des municipalités que des emplois clés dans de nombreuses municipalités ne sont pas comblés et que ça aggrave la qualité des services offerts. Tout comme les hôpitaux, hein, les municipalités ne peuvent pas fermer leurs portes par manque de personnel, elles doivent demeurer au service de leurs citoyens.

Concrètement, comment la ministre des Affaires municipales entend-elle aider les municipalités à combler des postes aussi cruciaux que ceux de la direction générale?

La Présidente : ...

Mme Andrée Laforest

Mme Laforest : Oui, merci, Mme la Présidente. Je salue également ma collègue députée des Mille-Îles pour son travail, évidemment.

Alors, votre question est très, très pertinente, mais on a agi, quand même, il y a quelques années, parce que, dans le pacte fiscal, on a annoncé un fonds régions et ruralité, avec un volet 4 très, très important, on appelle la coopération intermunicipale.

Donc, c'est important de mentionner, c'est un peu comme dans d'autres organismes, il y a une certaine pénurie de main-d'oeuvre dans les municipalités. Par contre, nous, on a des montants à la hauteur de 1,1 milliard pour un regroupement, le volet 4, dans le Fonds régions et ruralité.

Et, pour Saint-Sévère, évidemment, moi, j'ai discuté avec le maire, on est en communication, mais ce qu'on peut dire, présentement, c'est que toutes les plus petites municipalités peuvent se regrouper, peuvent regrouper leurs services,

puis c'est important de le mentionner, parce qu'au Québec on a plusieurs projets pilotes qui sont à l'étude, présentement, pour le regroupement, au niveau de la pénurie de main-d'oeuvre municipale. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire, Mme la députée de Mille-Îles.

Mme Virginie Dufour

Mme Dufour : Merci, Mme la Présidente. Bon, on apprenait cette semaine qu'il n'y a eu aucun soumissionnaire pour la collecte des déchets pour les villes de Boischatel et Château-Richer. Faut de main-d'oeuvre, encore une fois, ces deux villes, là, qui sont tout près de Québec, vont donc se retrouver sans service dès le mois d'avril. On n'est pas dans *La petite vie*, ici, là, les déchets, ça pue puis ça doit être ramassé, c'est un enjeu sanitaire.

Comment la ministre des Affaires municipales entend-elle aider ces municipalités qui se retrouveront sans collecte des déchets en avril prochain?

Une voix : ...

La Présidente : Oui. Alors, Mme la ministre des Affaires municipales. Je vous rappelle d'attendre que je sois levée pour vous exprimer, lorsque je me rassois, puis c'est un rappel à tous, pour qu'on puisse vous entendre, que je vous nomme. Allez-y.

Mme Andrée Laforest

Mme Laforest : Oui, c'est important de le mentionner, puis vraiment, comme je le répétais tout à l'heure, c'est qu'il y a deux ans on a annoncé dans le pacte fiscal, qui était assez généreux, 7,1 milliards, partout au Québec, qu'il y avait des programmes particuliers. Avant, on parlait du FARR, le Fonds d'appui au rayonnement régional, c'était un programme. Maintenant, on a changé le FARR, puis je veux informer ma collègue, parce qu'on parle d'un véritable fonds. Dans ce fonds, qui est le Fonds régions et ruralité, que j'ai discuté aussi, également, avec le président de la Fédération québécoise des municipalités, on donne la possibilité du regroupement municipal pour des services comme vous mentionnez. Donc, c'est important, il faut le dire. Partout, à la grandeur du Québec, le regroupement des organismes municipaux, le regroupement des services, il y a des projets pour ça, on les finance, et ils peuvent faire affaire, évidemment, avec le ministère des Affaires municipales.

La Présidente : Deuxième complémentaire, Mme la députée.

Mme Virginie Dufour

Mme Dufour : L'enjeu, ce n'est pas l'argent, c'est le manque de soumissionnaires, et c'est de plus en plus présent, des grands projets ne se réalisent pas. À Laval, par exemple, il n'y a eu aucun soumissionnaire pour l'usine de biométhanisation. L'Ordre des architectes du Québec nous apprenait d'ailleurs que 72 % des entrepreneurs ne souhaitent plus participer aux appels d'offres publics. Mais c'est normal qu'ils ne soumissionnent pas, parce que, s'ils obtiennent les contrats, bien, ils ne trouveront pas de travailleurs pour les réaliser.

Qu'est-ce que ça va prendre au gouvernement pour réaliser que la pénurie de main-d'oeuvre, bien, ça touche tout le monde? • (10 h 30) •

La Présidente : Mme la ministre des Affaires municipales.

Mme Andrée Laforest

Mme Laforest : Oui, alors, évidemment, on sait très, très bien, la pénurie de main-d'oeuvre, hein, ça touche plusieurs municipalités. Par contre, on donne les moyens. Ce n'est pas juste le financement, on ouvre les programmes et on donne tout le financement, on donne les ressources nécessaires, au ministère des Affaires municipales.

Alors, je vous invite à communiquer avec nous, c'est important, et aussi avec toutes les MRC du Québec, avec tous les préfets. Tous les préfets peuvent avoir un programme qu'ils vont décider pour leurs municipalités, pour leurs services, avec la régie intermunicipale. Donc, tous les moyens sont là, les ressources sont là, c'est important. Et le regroupement, c'est important de le mentionner, c'est essentiel pour continuer d'offrir les services à tous les citoyens et dans toutes les MRC...

La Présidente : En terminant.

Mme Laforest : ...et les municipalités également.

La Présidente : Je reconnais maintenant le chef du deuxième groupe d'opposition pour sa principale.

Hausse du salaire minimum

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente. On va mettre les choses au clair. Les gens qui mangent la claque du coût de la vie, ils ne sont pas ici, ils sont en train de se casser le dos à travailler à 14,25 \$ de l'heure, ils sont en train de

faire la file dans des banques alimentaires pour recevoir leurs paniers de Noël. Ces gens-là vont le prendre, le chèque de 600 \$ du premier ministre, surtout si c'est le dernier, mais après Noël, en janvier, le seul chèque qui va compter pour ces gens-là, c'est leur chèque de paie.

Économie 101. Le premier ministre propose 600 \$ par mois... en fait, non, 600 \$ une seule fois, une seule fois. À Québec solidaire, on propose un salaire minimum de 18 \$ de l'heure, et ça, ça représente 600 \$ par mois. 600 \$ dans les poches de gens qui en ont vraiment besoin, des gens qui, en ce moment, travaillent à temps plein mais n'ont même pas les moyens de payer leur épicerie. Je ne demande pas au premier ministre de faire preuve de charité, je lui demande de faire preuve d'un peu de fierté. Il n'y a pas de travail minable, au Québec, il ne devrait pas y avoir de salaire minable.

Je ne peux pas croire que le premier ministre trouve ça suffisant, 14,25 \$ de l'heure, je ne peux pas croire, donc je vais lui poser une question très très simple : C'est quoi, selon lui, en 2022, le salaire nécessaire pour vivre comme du monde au Québec?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, bien, d'abord, encore, je note que le chef de Québec solidaire est en train de se recentrer, est en train de faire un virage. En campagne électorale, il nous proposait des nouvelles taxes orange, il nous proposait de geler certains tarifs, geler les loyers. Là, il est maintenant en train de vouloir plafonner les loyers. Durant la campagne électorale, il n'était pas d'accord avec le 600 \$ qu'on proposait pour les personnes qui gagnent moins de 50 000 \$ par année.

Il propose de geler les tarifs d'électricité. Mme la Présidente, savez-vous combien ça représente, geler les tarifs de l'électricité, en moyenne? 66 \$ par année. 5 \$ par mois. Ça, c'était la proposition de Québec solidaire, 5 \$ par mois, entre autres pour aider les Québécois à faire leur épicerie. Donc, Mme la Présidente, je suis content de voir que Québec solidaire, maintenant, est d'accord avec le 600 \$ qu'on va donner aux gens qui gagnent moins de 50 000 \$.

Bon, est-ce qu'on devrait en faire plus? Donc, je vois, là, qu'il évolue de ce côté-là, mais, Mme la Présidente, ce n'est pas une bonne solution, d'aller toucher au salaire minimum. On a déjà fait passer le salaire minimum de 12 \$ à 14,25 \$. Il y a des étudiants qui travaillent dans des dépanneurs à 14,25 \$. Mais là il est en train de nous dire que, dans certaines régions, bien, il viendrait...

La Présidente : En terminant.

M. Legault : ...abolir certains emplois.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Mme la Présidente, je lui parle du monde qui en arrache, du monde qui travaille à temps plein, une job; un couple, deux jobs. Ces gens-là travaillent à temps plein au salaire minimum, ils ne sont pas capables de manger à leur faim. Et sa réponse, c'est une espèce de long éditorial confus sur Québec solidaire. La campagne est finie, petit mémo, il l'a gagnée, il gouverne.

C'est quoi, sa réponse à la question suivante : Quel est, selon lui, le salaire que ça prend, en 2022, pour vivre comme du monde au Québec?

La Présidente : M. le premier ministre, la parole est à vous.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, quand on est arrivés, en 2018, l'écart de salaire entre le Québec puis l'Ontario était de 9,8 %. On est rendus à 7,6 %. Donc, on augmente les salaires plus vite au Québec, le salaire moyen, on l'augmente plus vite.

Maintenant, il faut aussi aider les gens. Et je comprends, là, qu'il n'aime pas se faire dire que, lui, ce qu'il proposait, c'était 66 \$ pour les tarifs d'électricité par année, 5 \$ par mois; nous, on proposait 600 \$.

Donc là, il est d'accord avec le 600 \$ puis il voudrait qu'on en fasse plus sur le salaire minimum. Donc, il y a toute une évolution du côté de Québec solidaire.

La Présidente : Deuxième complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Bien, le premier ministre, il aime ça, parler de moi. Je comprends. C'est correct. Je vais essayer de le prendre comme un compliment. Moi, je lui parle du monde qui en arrache, au Québec. Ça l'intéresse-tu?

Le chat sort du sac, Mme la Présidente. Il vient de dire : Ce n'est pas une bonne idée de toucher au salaire minimum. Ça fait 30 ans que l'inflation n'a pas été à des niveaux comme ça. Le monde, ils ne sont pas capables de se payer l'épicerie, puis le premier ministre du Québec dit : Ce n'est pas une bonne idée de toucher au salaire minimum.

Est-ce que j'ai bien entendu? Est-ce que le premier ministre est en train de nous dire qu'il n'augmentera pas le salaire minimum?

La Présidente : M. le premier ministre, la parole est à vous.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, on a augmenté le salaire minimum. On l'a fait passer de 12 \$, quand on est arrivés, à 14,25 \$. Donc, ça a augmenté plus rapidement que l'inflation de ces années-là.

Maintenant, il y a une règle qu'habituellement on ne dépasse pas 50 % du salaire moyen parce qu'il y a un risque de voir des emplois disparaître, entre autres, en région. Je sais que ça n'intéresse pas beaucoup Québec solidaire, les régions, mais le salaire moyen n'est pas le même à Montréal que dans les régions. Il y a des étudiants qui travaillent dans des dépanneurs qui pourraient réduire leurs heures et puis qui perdraient un revenu. Je pense que ça devrait l'intéresser, la situation des étudiants.

Mais je suis content de voir qu'il a l'air d'avoir oublié ses taxes orange.

La Présidente : Je reconnais maintenant en principale le député de Laurier-Dorion. La parole est à vous, seulement à vous.

Plafonnement des hausses de loyer

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : Merci, Mme la Présidente. Tout d'abord, j'aimerais souhaiter la bienvenue à la députée de Bertrand et nouvelle ministre de l'Habitation.

Ceci étant dit, on est dans une crise historique du coût de la vie, on en parle amplement, mais, dans le discours du premier ministre, jamais il n'a dit le mot «loyer». J'ai des nouvelles pour lui. Le logement, c'est la dépense numéro un des ménages au Québec. Ça fait des années que les loyers augmentent deux, trois, quatre fois plus vite que l'inflation. Les hausses abusives sont devenues monnaie courante. Les locataires ne cessent de s'appauvrir ici, au Québec.

Mme la Présidente, c'est assez. Il est temps que le bouclier anti-inflation fasse une place importante aux 3 millions de locataires du Québec, là. J'ai fait une proposition simple et efficace ce matin, une hausse maximale des loyers.

Est-ce que la ministre de l'Habitation va rompre avec la tradition caquiste et agir enfin pour freiner l'inflation des loyers au Québec?

La Présidente : Je reconnais la ministre responsable de l'Habitation, j'imagine.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Merci, Mme la Présidente. Merci, M. le député de Laurier-Dorion. Je suis contente d'enfin pouvoir répondre à une question, là, en matière d'habitation.

Écoutez, je suis fière de faire partie d'un gouvernement qui aide les Québécois, justement, en mettant de l'avant des mesures pour contrer les effets de l'inflation. On fait face à une année difficile, puis c'est vrai sur le marché locatif, à cause de l'inflation, à cause de la hausse des taux d'intérêt. Et notre gouvernement a choisi de mettre de l'avant un bouclier anti-inflation et de remettre de l'argent dans les poches des Québécois. Puis on leur fait confiance d'utiliser cet argent-là à bon escient et pour, justement, payer, si jamais... si on parle de hausse de loyer. Puis on travaille aussi sur le plafonnement, là, de tarifs gouvernementaux. Alors, on a en tête, justement, les préoccupations des Québécois.

Et, écoutez, je note aussi, là, un recentrage de Québec solidaire, là, qui propose, cette fois... qui proposait un gel et qui, maintenant, propose un plafonnement. Donc, une belle évolution de ce côté-là.

Des voix : ...

• (10 h 40) •

La Présidente : S'il vous plaît! Pas de commentaire. M. le député de Laurier-Dorion... S'il vous plaît! Des deux côtés, aucun commentaire. Votre première complémentaire, je vous prie.

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : J'invite le gouvernement à s'occuper de ses affaires, là, au lieu de parler de l'opposition, qui n'est pas au gouvernement, là. Les locataires du Québec sont inquiets, Mme la Présidente. Ce n'est pas les paroles de la ministre qui vont les rassurer. Et, en pleine crise du coût de la vie, les Québécois, les Québécoises subissent des loyers trop chers, et des évictions sans scrupules, et des loyers qui n'arrêtent pas d'augmenter et qui grugent les revenus des ménages québécois.

Qui va les défendre? Qui va être le bouclier? Est-ce que la ministre s'engage au moins à être la voix des...

La Présidente : Levez-vous. Mme la ministre responsable de l'Habitation.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Mme la Présidente, qui va défendre les locataires? On a, au Québec, le Tribunal administratif du logement qui est là pour maintenir un équilibre, un équilibre qui n'est pas toujours facile à maintenir, mais entre les locataires et les locateurs. Il y a aussi le droit au maintien dans les lieux. Ça, c'est un droit qui existe pour le locataire. Alors, si le loyer qui est proposé ne convient pas, il en fait part au locateur, mais il demeure dans les lieux, et le Tribunal administratif du logement interviendra, là, pour que le différend entre locataire et locateur soit réglé.

Alors, l'autre chose, bien, évidemment, il faudra augmenter l'offre, l'offre de logements, parce que c'est le manque d'offre qui a un impact, justement, sur l'abordabilité.

La Présidente : Deuxième complémentaire...

Des voix : ...

La Présidente : Je vous prie, pas de commentaire! Allez-y.

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : Je profite de l'occasion, Mme la Présidente, pour informer la ministre : le système québécois de fixation des loyers ne fonctionne pas.

Ceci dit, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a décidé de limiter les hausses des loyers à 3 %, 3 % maximum. Ça vous dit quelque chose, Mme la Présidente, peut-être, là. C'est ce que propose le gouvernement pour les tarifs, là. Si c'est bon pour les tarifs, c'est bon aussi pour les logements.

La ministre va-t-elle adopter une hausse maximum des loyers?

La Présidente : Je reconnais la ministre responsable de l'Habitation.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Mme la Présidente, je le répète, il y a le Tribunal administratif du logement qui est là pour gérer ce type de questions là. Alors, s'il y a un différend entre locataire et locateur, ce sera géré par le Tribunal administratif du logement. Et puis on invite les locataires qui ne sont pas d'accord avec les hausses proposées, s'il y a lieu... Parce que le TAL propose des balises, et ce n'est pas une obligation, là, de la part du locateur d'aller là. Alors, s'il y a un différend, bien, je remets la question au Tribunal administratif du logement.

La Présidente : Je reconnais, en question principale, la députée de Verdun. La parole est uniquement à vous, on vous écoute.

Protection de la rivière Magpie**Mme Alejandra Zaga Mendez**

Mme Zaga Mendez : Merci, Mme la Présidente. Montréal accueille la conférence internationale sur la biodiversité. Le ministre de l'Environnement a une opportunité de briller à l'international. Il peut prendre des engagements concrets pour protéger la nature. Il peut protéger la rivière Magpie sur la Côte-Nord.

La rivière Magpie, bien, c'est une des dernières rivières sauvages au Québec, c'est une des plus belles rivières au monde, et ça fait 15 ans, ça fait 15 ans que les gens de la Côte-Nord se battent pour la protéger. Mais ils ont entendu le discours du premier ministre et ils commencent à être inquiets, parce que, depuis 2015, il y a un projet d'aires protégées pour la Magpie, et c'est un projet qui est prêt à être adopté, il est sur la table du ministre, on ne peut plus attendre.

Donc, est-ce que le ministre de l'Environnement va enfin écarter pour de bon la menace d'un barrage et protéger la rivière Magpie?

La Présidente : Je reconnais le ministre de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques et également des Parcs... de la Faune et des Parcs. Allez-y.

M. Benoit Charette

M. Charette : Voilà, c'est bien résumé. Merci, Mme la Présidente.

J'accueille très, très favorablement cette question de la collégue. Et, oui, c'est une belle occasion pour le Québec de faire valoir son expertise, son leadership en matière de protection du patrimoine naturel. Le Québec est un des rares endroits dans le monde à avoir atteint les cibles qui avaient été déterminées pour l'année 2020, et, comme Québécois, on a toutes les raisons d'être fiers. Et d'ailleurs, comme Assemblée nationale, moi, je vais souhaiter que l'ensemble des formations politiques représentées ici participent à cette COP. Ce n'est pas une histoire de Coalition avenir Québec, ce n'est pas que le gouvernement du Québec, c'est le Québec qui peut rayonner lors de cet événement-là.

Naturellement, je ne dévoilerai pas tous les engagements qui seront pris dans les prochaines semaines, mais, oui, je réitère avec beaucoup de confiance qu'on confirmera notre statut de leader au moment de cette COP15, qui se tiendra, là, du 7 au 19 décembre ici même, au Québec, et, par l'occasion, en profiter pour donner quelques explications sur nos démarches, voir comment on peut influencer d'autres États et gouvernements à suivre notre exemple et surtout souhaiter que l'on arrive à convenir d'un nouveau cadre mondial pour l'après-2020.

La Présidente : Mme la députée de Verdun. Première complémentaire.

Mme Alejandra Zaga Mendez

Mme Zaga Mendez : Merci. Oui, en effet, on a des cibles pour la protection de notre territoire, mais, vous savez, atteindre 30 % de la protection du territoire en 2030, en 2030, bien, c'est demain matin. Et les gens sur la Côte-Nord attendent des engagements concrets pas demain, pas après-demain, ils les attendent aujourd'hui. Puis il faut le dire, que les élus locaux le réclament, les communautés innues le réclament, le BAPE le réclame.

Alors, est-ce que, oui ou non, le ministre va protéger la rivière Magpie de tout projet de barrage?

La Présidente : M. le ministre de l'Environnement.

M. Benoît Charette

M. Charette : Merci, Mme la Présidente. La collègue, je suis convaincu, comprendra qu'on ne révélera pas le plan d'annonces ce matin, à travers la période de questions. Ce sera fait au moment opportun. Mais, pour ce qui est de l'atteinte souhaitée de ce nouveau cadre mondial de 30 % de degré de protection, je pense que les gens peuvent nous regarder avec confiance. Encore une fois, on est un des rares gouvernements à avoir atteint la cible, de 27 %, c'est-à-dire, en 2020. Et on partait de loin. Si on regarde, sur un seul mandat on a couvert de 10 % à 17 % du territoire. Et on a un immense territoire, au Québec. 1 %, ce n'est pas rien, hein, c'est plus de 16 000 kilomètres carrés. Donc, le passé avec la Coalition avenir Québec est certainement gage d'espoir pour la suite des choses.

La Présidente : C'est terminé. Alors, en deuxième complémentaire, Mme la députée de Verdun.

Mme Alejandra Zaga Mendez

Mme Zaga Mendez : Merci, Mme la Présidente. De ce que je comprends, il y a peut-être une ouverture pour protéger cette rivière, mais ce qu'il faut comprendre aussi, c'est que, quand la CAQ nous parle des nouveaux barrages, on se demande c'est où, on se demande c'est quand. Parce que c'est ça, la question.

Donc, j'espère que le ministre de l'Environnement ne va pas sacrifier la rivière Magpie et j'espère que la CAQ va avoir le courage de protéger ce trésor national pour les générations futures.

La Présidente : M. le ministre de l'Environnement.

M. Benoît Charette

M. Charette : Ma seule réponse serait de souhaiter, exprimer un souhait que la collègue et que l'ensemble des parlementaires saluent les engagements qui seront pris au cours des prochains jours, des prochaines semaines, dans la foulée de la COP15. Et je vais souhaiter, naturellement, leur appui pour la réalisation de ces engagements-là. La seule chose que je peux dire à ce moment-ci : Le Québec va honorer son statut de leader pendant la COP15.

La Présidente : En terminant, je reconnais le député de Robert-Baldwin...

Une voix : ...

La Présidente : Toutes mes excuses. Le député de Marguerite-Bourgeoys, en principale. Allez-y.

Effets de la pénurie de main-d'oeuvre sur le développement économique

M. Frédéric Beauchemin

M. Beauchemin : Mme la Présidente, la semaine dernière, les Manufacturiers et Exportateurs du Québec ont déposé un rapport à propos des effets dévastateurs de la pénurie de main-d'oeuvre sur les entreprises québécoises. Les constats sont clairs, la pénurie provoque un manque à gagner de 7 milliards de dollars pour notre économie, des pertes de contrats, la délocalisation d'activités à l'extérieur du Québec, des retards d'investissement, des retards de livraison, des clients insatisfaits.

Ça augure mal pour les prochaines années. C'est notre compétitivité qui est affectée. Pendant qu'ici on entend le premier ministre nous dire que la pénurie de main-d'oeuvre est encore une bonne nouvelle, nos entreprises, elles, se demandent ce que leur réserve l'avenir.

On le voit, le ministre de l'Économie aime ça, penser différemment que le premier ministre. Est-ce que le ministre de l'Économie est prêt à répéter les mots du premier ministre, que la pénurie de main-d'oeuvre est encore une bonne nouvelle?

La Présidente : Je reconnais le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. La parole est à vous.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : Mme la Présidente, je pense que tout le gouvernement est engagé avec un plan d'action pour résoudre le problème de pénurie de main-d'oeuvre. Par exemple, mes collègues à l'Éducation et l'Enseignement supérieur travaillent très fort sur le rehaussement des compétences. Ma collègue au niveau de l'Emploi et du Travail travaille pour intégrer les personnes, dans le marché du travail, qui ne travaillent pas. Ma collègue à l'Immigration travaille sur l'arrimage des besoins avec les entreprises.

Et, à l'Économie, on a deux éléments importants sur lesquels on travaille. Le premier, c'est l'offensive transformation numérique, parce qu'il faut que la productivité passe par la numérisation. Donc, on a alloué des budgets importants, de 130 millions, pour accompagner nos PME, pour faire le chemin de comprendre qu'est-ce qu'ils peuvent faire pour se rendre plus efficaces, qui est pallié aussi avec le programme ESSOR, qui est géré par Investissement Québec, où on a mis 2,4 milliards à la disponibilité pour rehausser la productivité et l'automatisation quand le chemin critique a été établi.

Donc, je pense, on regarde, Investissement Québec soutient toutes les entreprises dans toutes les régions du Québec. Je pense que le gouvernement dans son ensemble travaille fortement pour réduire l'impact...

La Présidente : En terminant.

M. Fitzgibbon : ...de la pénurie de main-d'oeuvre.

• (10 h 50) •

La Présidente : Alors, première complémentaire? D'accord. Parfait. Alors, Mme la députée de Bourassa-Sauvé, je vous écoute.

Mme Madwa-Nika Cadet

Mme Cadet : Merci, Mme la Présidente. Radio-Canada nous apprenait aussi, il y a deux semaines, que la pénurie de main-d'oeuvre aurait coûté environ 221 millions de dollars aux entreprises de l'Estrie. À l'usine de l'entreprise de Coaticook Cabico, les employés se démènent pour fabriquer 1 300 armoires par semaine alors qu'une quinzaine de postes restent vacants, dont certains depuis six mois.

Que répond Mme la ministre de l'Emploi à Mme Annick Bélanger, vice-présidente du talent chez Cabico, qui trouve extrêmement frustrant de ne pouvoir répondre à la demande du marché?

La Présidente : Et je reconnais la ministre de l'Emploi? Parfait. Allez-y. La parole est à vous.

Mme Kateri Champagne Jourdain

Mme Champagne Jourdain : Merci, Mme la Présidente. Je salue ma collègue pour sa nomination. Et je me permets de prendre quelques secondes pour remercier les citoyens et les citoyennes de Duplessis, qui me permettent de siéger ici et de les représenter, de me faire ce grand honneur. Mes premiers mots vont pour eux.

Maintenant, je veux rappeler à ma collègue de l'opposition que, dans les prochaines années, la croissance va passer par l'augmentation de la productivité. C'est comme ça qu'on va créer des emplois mieux payés et qu'on va augmenter aussi notre niveau de richesse. La situation des manufacturiers me préoccupe énormément, et c'est pourquoi j'ai déjà pris le temps de m'asseoir, et de les rencontrer, et d'échanger avec eux. Maintenant, on est en action, on a des résultats et on va continuer comme ça, Mme la Présidente.

La Présidente : En deuxième complémentaire, Mme la députée de Bourassa-Sauvé.

Mme Madwa-Nika Cadet

Mme Cadet : Mme la Présidente, la ministre de l'Emploi nous parle de productivité, mais les chiffres ne mentent pas. 15 % des PME de la province ont délocalisé une partie de leurs opérations hors Québec en raison de la pénurie de main-d'oeuvre. 15 % de nos entreprises enrichissent aujourd'hui d'autres États pendant que nous nous mettons la tête dans le sable. Régulièrement, des PME de tous les secteurs d'activité envisagent publiquement de leur emboîter le pas, contraintes de refuser des gros contrats faute de personnel.

Quelle est la réaction de la ministre de l'Emploi face à ces données, les pires chiffres en la matière en 13 ans?

Des voix : ...

La Présidente : Pas de commentaire, je vous prie! Mme la ministre de l'Emploi.

Mme Kateri Champagne Jourdain

Mme Champagne Jourdain : Merci, Mme la Présidente. Comme vous le savez, on l'a dit à plusieurs reprises, concernant la pénurie de main-d'oeuvre, on est en action pour soutenir l'ensemble des secteurs, notamment celui des manufacturiers. On a facilité l'accès aux travailleurs étrangers temporaires, on a investi dans la formation des travailleurs, on ramène le plus de gens possible sur le marché du travail et on soutient les entreprises dans leur réinvestissement en productivité. On va travailler ce dossier-là, mais on va le travailler avec tout le monde.

On a déjà des résultats. Dans les trois dernières années, mon ministère a aidé plus de 300 000 personnes à réintégrer le marché du travail. Ça, c'est important. Et, depuis 2018, le nombre de...

La Présidente : ...

Mme Champagne Jourdain : On est en action, madame, je le répète, Mme la Présidente, et on va trouver des solutions avec...

La Présidente : Question principale. Je reconnais la députée de — et là c'est le cas de le dire — Robert-Baldwin. La parole est à vous.

Bris de confidentialité à la direction de la protection de la jeunesse**Mme Brigitte B. Garceau**

Mme Garceau : Merci, merci beaucoup, Mme la Présidente. Nous apprenions cette semaine que la DPJ a commis une erreur flagrante en divulguant l'adresse d'une mère victime de violence conjugale à son ex-conjoint en dépit d'une ordonnance de la Cour supérieure. Bien malgré elle, cette femme est replongée dans l'angoisse, l'insécurité et la peur, comme elle en témoigne elle-même, et je la cite : «J'avais ma petite bulle dans laquelle je me sentais protégée et maintenant je ne l'ai plus[...]. Je me sens en danger et ça me cause du stress.»

Mme la Présidente, les conséquences auraient pu être fatales pour cette femme et son jeune fils.

Le ministre va-t-il déclencher une enquête immédiatement afin de savoir exactement où la DPJ a failli et garantir qu'une telle situation ne se reproduise jamais?

La Présidente : Je reconnais maintenant le ministre responsable des Services sociaux. La parole est à vous.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Merci, Mme la Présidente. Et moi aussi, je tiens à vous féliciter. Merci pour la question, à la députée de Robert-Baldwin. Et j'aimerais qu'elle sache que je partage son émotion, que cette situation est tout à fait inacceptable. J'ai d'ailleurs tout de suite réagi, et on a contacté la DPJ, le P.D.G. du CIUSSS de Laval pour investiguer cette situation.

Je tiens à la rassurer également, on a fait des changements importants lors de la dernière législature à propos de la protection de la jeunesse et de la gestion de la violence conjugale. Dans le projet de loi n° 15, on adresse la violence conjugale comme une cause de compromission, et on va prévoir une formation pour tous les intervenants en protection de la jeunesse, que ce soient les intervenants psychosociaux, que ce soient les avocats, que ce soient les juges, sur l'importance de la violence conjugale et sur la façon de bien gérer la situation.

Donc, on va attendre la fin de cette enquête, je ne veux pas me compromettre à ce moment-ci, mais c'est sûr qu'on va s'assurer que de telles situations ne se représentent pas. C'est important. La violence conjugale, ça a été une priorité de notre gouvernement. C'est une priorité au niveau de la DPJ. Puis on veut protéger tous les enfants et leurs familles pour les prochaines années. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Et, en principale, me dit-on, je reconnais encore une fois la députée de Roberval-Baldwin. La parole est à vous.

Divulgarion de renseignements confidentiels par la direction de la protection de la jeunesse**Mme Brigitte B. Garceau**

Mme Garceau : Merci, Mme la Présidente. J'entends le ministre, mais la situation aurait pu avoir des conséquences très graves. Elle a déjà eu des conséquences importantes pour cette femme et son fils.

Peut-il nous expliquer les mesures que vous avez mises en place dans la foulée de la divulgation de cette situation afin de rappeler la DPJ à ses obligations de confidentialité?

La Présidente : En réponse, M. le ministre...

M. Lionel Carmant

M. Carmant : ...Mme la Présidente. Premièrement, il y a une enquête qui se fait localement pour savoir qu'est-ce qui s'est produit, où a été le bris de service. Il y a une certaine confidentialité autour de la situation. Mais, comme je vous dis, on prend la situation très au sérieux, et pas seulement au niveau de cette région-là, mais dans toutes les régions du Québec. On va avoir une formation pour tous les intervenants par rapport à la violence conjugale, comment gérer la violence conjugale et comment intervenir dans ces situations pour tous les intervenants du Québec, pour s'assurer que ça ne se reproduise plus. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Merci à vous, M. le ministre. Alors, cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Je vous ferais ici un petit rappel. Attendez que je me lève, et vous, vous levez, pour que je puisse vous nommer, puisque, comme ça, on va avoir votre nom, votre circonscription, tout sera entendu.

Pour la suite des choses, comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis. Et je cède le siège au vice-président.

Motions sans préavis

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, à la rubrique des motions sans préavis, en fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre du groupe formant l'opposition officielle. M. le député de l'Acadie.

M. Morin : Alors, M. le Président, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte de l'importante pénurie de main-d'oeuvre qui sévit actuellement au sein du système judiciaire québécois;

«Qu'elle constate que chaque jour, des causes sont reportées en raison du manque de personnel nécessaire au bon fonctionnement de la justice, tels que [des] constables spéciaux, les greffiers-audienciers [...] les interprètes judiciaires;

«Qu'elle déclare que les premières personnes à subir les contrecoups de cette pénurie sont les victimes d'actes criminels qui doivent composer avec l'anxiété et le traumatisme renouvelés par ces reports;

«Qu'elle rappelle que cette pénurie a donné lieu à des situations intolérables telles que celle de demander à un présumé trafiquant de stupéfiants faisant l'objet d'un mandat d'arrestation de se livrer lui-même au poste de police de Trois-Rivières, ce qu'il n'a pas fait;

«Qu'elle souligne que l'absence de solution à cette pénurie risque de mettre en péril des centaines de causes en vertu de l'arrêt Jordan [et] ce qui aurait pour effet de fragiliser la confiance des citoyens envers notre système de justice;

«Qu'elle rappelle que des solutions à la pénurie de main-d'oeuvre dans le milieu judiciaire sont connues et passent notamment par l'octroi [de] salaires compétitifs favorisant le recrutement et la rétention du personnel;

«Qu'elle souligne que la mission du ministre de la Justice est de favoriser la confiance des citoyens et le respect des droits individuels et collectifs par le maintien au Québec d'un système de justice qui est à la fois accessible et intègre et de protéger la primauté du droit;

«[Qu'elle exige enfin] du gouvernement caquiste qu'il déploie des solutions adaptées afin de pallier à cette pénurie qui met à mal l'administration de la justice au Québec et la confiance des justiciables [envers le système].»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Lévesque (Chapleau) : Il n'y a pas de consentement.

• (11 heures) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Pas de consentement. Je reconnais maintenant un membre du deuxième groupe d'opposition.

Condamner la répression des manifestations et les abus aux droits de la personne commis par le régime iranien

Mme Ghazal : ...motion unanime en solidarité avec l'Iran. Et je veux aussi souligner la présence de membres de la communauté iranienne qui sont ici parmi nous.

Je sollicite le consentement de la Chambre pour déposer la motion suivante conjointement avec la députée de Mirabel et la députée de Robert-Baldwin :

«Que l'Assemblée nationale unisse sa voix pour condamner la violente répression des manifestations et les abus aux droits de la personne commis par le régime théocratique iranien envers sa population depuis la mort de la jeune femme kurde, Mahsa Amini;

«Qu'elle affirme son entière solidarité aux femmes en Iran qui prennent part à une véritable révolution féministe et démocratique en sortant dans la rue sans voile, au péril de leur vie, pour défendre leurs droits et ceux des générations futures;

«Qu'elle salue également les hommes iraniens qui se sont massivement solidarisés avec leurs concitoyennes, rompant avec l'antagonisme de genre dont le régime a cherché à en faire le fondement de l'ordre social iranien;

«Qu'elle affirme son entière solidarité à nos frères et soeurs de la diaspora iranienne du Québec, qui portent avec force la voix de leurs proches en Iran pour que ces derniers voient un jour leurs droits fondamentaux et démocratiques respectés;

«Qu'elle condamne fermement les meurtres d'enfant commis par le régime iranien, l'utilisation de la torture dans les prisons iraniennes et la condamnation à la peine de mort à des manifestants emprisonnés de façon arbitraire;

«Que l'Assemblée nationale demande aux autorités de la République islamique d'Iran de collaborer pleinement avec la mission d'enquête internationale indépendante qui portera sur les violations alléguées des droits de la personne dans la foulée des soulèvements populaires suivant la mort de Mahsa Amini;

«Que l'Assemblée nationale demande le retrait de la République islamique d'Iran de la Commission de la condition de la femme des Nations unies.»

(Applaudissements)

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Lévesque (Chapleau) : Oui, merci, M. le Président, il y a consentement pour un débat de deux minutes. Les intervenants sont dans l'ordre suivant, donc : la députée de Mercier, la députée de Mirabel et la députée de Robert-Baldwin.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Je comprends qu'il y a consentement pour qu'il y ait des intervenants et pour que la durée des interventions soit limitée à un maximum de deux minutes. Alors, allons-y. Donc, j'y vais avec la députée de Mercier.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Merci, M. le Président. Avant de commencer, je veux aussi inviter tous mes collègues députés à aller aujourd'hui, à partir de midi, devant l'Assemblée nationale, autour de la fontaine, parce qu'il y a un rassemblement avec des affiches, des photos des prisonniers, et allez les saluer. Et, je veux aussi souligner, il y a des membres qui sont ici, il y en a d'autres à tous les jours, tous les jours, depuis le 1er novembre, sans aucune exception, devant la porte 6, il y a des gens de la diaspora iranienne qui sont là et qui attendaient avec impatience notre prise de parole aujourd'hui.

Femme, vie, liberté. A quel moment de l'histoire de l'humanité un slogan révolutionnaire scandé par tout un peuple commençait par le mot «femme»? Nous sommes les témoins d'une véritable révolution féministe en Iran. Les Iraniennes sont en train d'écrire l'histoire du monde devant nos yeux. Elles donnent au monde entier une leçon de courage inouïe dont nous nous rappellerons très longtemps.

L'Iran a connu une succession de soulèvements populaires contre la répression et l'autoritarisme violents de la République islamique d'Iran, mais l'assassinat lâche et horrifiant de Mahsa Amini a été la bougie d'allumage qui ébranle aujourd'hui les plaques tectoniques d'un régime criminel et sanguinaire. Les femmes iraniennes ont assez, assez d'avoir peur, assez d'être brimées dans leurs libertés, épiées dans leurs mouvements, surveillant la moindre mèche de cheveux qui dépasse, elles en ont assez de l'apartheid sexuel. Des jeunes femmes se filment sur les réseaux sociaux à visage découvert, cheveux au vent, un geste très banal pour n'importe quelle jeune fille ici. En Iran, ce geste peut être fatal, des écolières en paient le prix de leur vie. Les hommes iraniens ont été solidaires des femmes dès le début des soulèvements. Ils ont compris, les hommes iraniens, que, quand les droits des femmes sont bafoués, bien, leurs droits à eux ne seront jamais protégés.

Tout l'Iran, femmes, hommes, enfants, commerçants, ouvriers des villes et des villages, du nord au sud, de l'est à l'ouest, tout un peuple se soulève pour la liberté, pour l'égalité, pour la dignité, pour la démocratie. Est-ce qu'il y en a parmi nous ici qui sommes prêts à mourir pour ces valeurs universelles et démocratiques? En sortant dans la rue, les Iraniennes et les Iraniens le font au péril de leur vie. Jusqu'à maintenant plus de 400 sont morts, plus de 1 000 sont emprisonnés et torturés, six sont condamnés à la peine de mort. Nous avons le devoir, nous, ici, qui vivons dans une démocratie, de nous soulever à notre tour pour dire au peuple iranien qu'il n'est pas seul.

Je suis très fière que les 125 députés de l'Assemblée nationale au Québec se joignent à ce mouvement international qui grandit de jour en jour. Merci aussi à mes collègues députées femmes de l'Assemblée nationale d'avoir répondu aussi rapidement à mon appel pour appuyer cette révolution féministe. On pose aujourd'hui un premier geste, il faudra tout faire en notre pouvoir pour que la révolution ne s'essouffle pas et pour que ce régime infâme tombe.

Je veux terminer avec un message d'espoir, celui de l'avocate et militante des droits humains Narges Mohammadi, arrêtée le 16 novembre et emprisonnée après un procès qui a duré cinq minutes. Dans une lettre adressée au Parlement européen, à partir de la prison, elle écrit : «Maintenant, je suis en prison et je ne ressens aucun regret ni doute, mais je continue à me battre à l'intérieur de l'Iran avec beaucoup de passion, de l'espoir et de la vitalité, et je suis sûre que nous vaincrons. J'espère qu'en luttant contre la tyrannie et en réalisant la démocratie en Iran, un jour nous nous unirons et marcherons tous ensemble, main dans la main, pour la paix mondiale.» Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Mercier. Au tour, maintenant, de la députée de Mirabel.

Mme Sylvie D'Amours

Mme D'Amours : Merci, M. le Président. Je suis très fière que, dès le début de cette 43e législature, nous, les députés de l'Assemblée nationale, posions un geste fort. C'est le symbole d'une belle collaboration qui s'amorce, j'en suis convaincue. Nous nous unissons d'une même voix pour soutenir les femmes iraniennes.

Je pense que nous avons toutes et tous été secoués par les images qui nous sont arrivées d'Iran dans les dernières semaines. Le décès de la jeune Mahsa Amini nous a consternés. Elle est devenue le triste symbole de la répression violente

sous le régime théocratique. Depuis cet événement, on assiste de loin à des actes de bravoure absolument admirables de la part des femmes iraniennes. Chaque jour, appuyées par la population, elles risquent leur vie pour revendiquer leurs droits les plus fondamentaux de la liberté. Elles le font pour elles, mais aussi pour toutes les générations qui succéderont.

Ce soulèvement populaire attire l'attention du monde entier. Les Iraniennes et les Iraniens subissent des violences arbitraires et inouïes, elles et ils sont torturés et emprisonnés sans raison. Pourtant, la population continue de se défendre contre un régime théocratique hautement condamnable. Les manifestantes et les manifestants sont en train de nous donner une solide leçon de courage. On ne peut rester silencieux face à ce qui se passe en Iran, nous devons condamner haut et fort la répression et dénoncer chaque geste qui va à l'encontre des droits des femmes. Nous devons offrir notre solidarité pleine et entière à la population iranienne. D'ailleurs, dans les dernières semaines, nous avons vu les Iraniennes du Québec se mobiliser pour dénoncer un régime oppressif. Les Québécoises et les Québécois ne peuvent que se ranger aux côtés de leurs concitoyens et concitoyennes d'origine iranienne.

Au Québec, nous avons le privilège de vivre dans une société qui prône l'égalité et la liberté. Le respect des droits de la personne et de la liberté d'expression sont des valeurs fondamentales. Avec ce privilège vient la responsabilité de défendre ces valeurs sur la scène internationale et de soutenir les peuples qui se réclament de ces droits. Le geste que nous posons aujourd'hui va en ce sens. Notre message, aujourd'hui, il est clair et unanime : les Québécoises et les Québécois sont aux côtés de la population iranienne. Merci, M. le Président.

• (11 h 10) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Mirabel. J'accueille maintenant la députée de Robert-Baldwin.

Mme Brigitte B. Garceau

Mme Garceau : Merci, M. le Président. En tant que femme et nouvelle élue à cette Assemblée nationale, je suis fière du travail accompli avec mes collègues la députée de Mont-Royal—Outremont, la députée de Mercier, la députée de Mirabel, la ministre des Relations internationales, de la Francophonie et de la Condition féminine et aussi la présidente du Comité national des jeunes du Parti québécois.

Cette motion transpartisanne est le fruit de notre volonté commune ancrée dans notre reconnaissance des valeurs fondamentales et démocratiques de notre nation, la liberté d'expression, le respect des droits de la personne, le respect des droits des femmes et de l'égalité. Nous sommes la seule province au Canada à poser ce geste d'unité et de solidarité afin de dénoncer la répression et la violence faites aux femmes par le régime iranien.

Nous sommes tous fortement et profondément choqués par les actes de violence indignes et l'atteinte répréhensible aux droits humains commis par le régime iranien envers ses citoyens. Nous condamnons fermement et sans équivoque la répression brutale à l'encontre des manifestants en Iran et les infanticides commis par le régime iranien.

Nous saluons l'extrême courage des Iraniennes qui prennent part à une véritable révolution féministe afin d'obtenir leur pleine liberté, leurs droits et le respect des droits fondamentaux pour les générations futures.

Nous espérons que cette motion sera une source d'inspiration à toute la communauté iranienne québécoise et pour tous ceux et celles qui défendent sans relâche les droits des manifestants iraniens.

Et je tiens particulièrement à féliciter nos invités qui sont ici avec nous aujourd'hui, pour votre courage, votre persévérance et votre détermination dans ce grand combat des droits humains. Nous espérons que cette démarche commune de solidarité sera suivie par d'autres législatures à travers le Canada et ailleurs. Merci beaucoup.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Cette motion est-elle adoptée?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Oui, M. le leader.

M. Leduc : M. le Président, dans les circonstances, j'aimerais que l'on procède à un vote par appel nominal, s'il vous plaît.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, qu'on appelle les députés.

• (11 h 14 — 11 h 15) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : À l'ordre, s'il vous plaît! À l'ordre, s'il vous plaît!

Mise aux voix

Alors, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix de la motion présentée par la députée de Mercier. Que les députés en faveur de cette motion veuillent bien se lever.

Le Secrétaire adjoint : M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Massé (Sainte-Marie—Saint-Jacques), M. Marissal (Rosemont), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Ghazal (Mercier), Mme Labrie (Sherbrooke), M. Bouazzi (Maurice-Richard), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Grandmont (Taschereau).

M. Legault (L'Assomption), M. Jolin-Barrette (Borduas), Mme Guilbault (Louis-Hébert), M. Laframboise (Blainville), Mme Fréchette (Sanguinet), M. Dufour (Abitibi-Est), M. Bonnardel (Granby), Mme LeBel (Champlain),

M. Boulet (Trois-Rivières), Mme D'Amours (Mirabel), Mme Proulx (Berthier), M. Charette (Deux-Montagnes), Mme Rouleau (Pointe-aux-Trembles), M. Fitzgibbon (Terrebonne), Mme Lecours (Les Plaines), Mme Biron (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Roy (Verchères), M. Julien (Charlesbourg), M. Drainville (Lévis), M. Carmant (Taillon), M. Caire (La Peltrie), M. Lefebvre (Arthabaska), M. Dubé (La Prairie), Mme Bélanger (Prévost), M. Lamontagne (Johnson), M. Schneeberger (Drummond—Bois-Francis), Mme Hébert (Saint-François), M. Émond (Richelieu), Mme Blanchette Vézina (Rimouski), Mme Champagne Jourdain (Duplessis), Mme Laforest (Chicoutimi), M. Lévesque (Chapleau), Mme Charest (Brome-Missisquoi), Mme Duranceau (Bertrand), Mme Déry (Repentigny), M. Lafrenière (Vachon), M. Skeete (Sainte-Rose), M. Simard (Montmorency), Mme Grondin (Argenteuil), M. Provençal (Beauce-Nord), Mme Lachance (Bellechasse), M. Jacques (Mégantic), Mme Boutin (Jean-Talon), M. Reid (Beauharnois), M. Bachand (Richmond), M. Caron (Portneuf), Mme Blais (Abitibi-Ouest), M. Sainte-Croix (Gaspé), Mme Tardif (Laviolette—Saint-Maurice), M. Asselin (Vanier-Les Rivières), Mme Boivin Roy (Anjou—Louis-Riel), M. Bussière (Gatineau), M. Lamothe (Ungava), Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac), M. Poulin (Beauce-Sud), M. Lemay (Masson), M. Girard (Lac-Saint-Jean), M. Bernard (Rouyn-Noranda—Témiscamingue), Mme Dorismond (Marie-Victorin), Mme Schmaltz (Vimont), M. Montigny (René-Lévesque), Mme Bourassa (Charlevoix—Côte-de-Beaupré), Mme Mallette (Huntingdon), Mme Dionne (Rivière-du-Loup—Témiscouata), Mme Blouin (Bonaventure), Mme Haytayan (Laval-des-Rapides), M. Tremblay (Dubuc), Mme Bogemans (Iberville), Mme Tremblay (Hull), M. Thouin (Rousseau), Mme Guillemette (Roberval), Mme Poulet (Laporte), M. Gagnon (Jonquière), M. St-Louis (Joliette), Mme Gendron (Châteauguay).

M. Tanguay (LaFontaine), M. Derraji (Nelligan), Mme Setlakwe (Mont-Royal—Outremont), Mme Maccarone (Westmount—Saint-Louis), M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Dufour (Mille-Îles), Mme Rotiroti (Jeanne-Mance—Viger), Mme Garceau (Robert-Baldwin), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Caron (La Pinière), M. Morin (Acadie), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Ciccone (Marquette).

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Que les députés qui sont contre cette motion veuillent bien se lever. Y a-t-il des abstentions?

La motion est donc adoptée. Mme la secrétaire générale...

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Vous aurez compris mon enthousiasme. Alors, je vais demander à Mme la secrétaire générale de nous donner le résultat du vote.

La Secrétaire : Pour : 100
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Vice-Président (M. Benjamin) : La motion est donc adoptée. M. le leader.

M. Leduc : M. le Président, j'aimerais qu'une copie de cette motion soit envoyée au secrétaire général des Nations Unies, M. António Guterres, et au premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau.
• (11 h 20) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Ce sera fait. Merci.

Alors, nous sommes rendus maintenant à... Je reconnais maintenant un membre formant le gouvernement. M. le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Demander la création d'une formation transpartisane pour les députés portant sur les changements climatiques

M. Charette : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Notre-Dame-de-Grâce, la députée de Verdun et la députée de Vaudreuil :
«Que l'Assemblée nationale demande au président du Comité consultatif sur les changements climatiques, au consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques Ouranos ainsi qu'au Scientifique en chef du Québec d'organiser, dans les meilleurs délais, une formation transpartisane pour les députés qui porte sur les changements climatiques.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Une voix : Consentement, sans débat.

M. Derraji : ...le Parti libéral s'est engagé à suivre cette formation.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Adopté. Oui?

M. Schneeberger : ...féliciter le greffier, qui a fait un sans-faute lors de la nomination des députés.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci. M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Oui, M. le Président, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le chef de l'opposition officielle et le leader du deuxième groupe d'opposition, le projet de loi n° 5, Loi entérinant l'Entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, aux aspects budgétaires et à d'autres mesures favorisant la conciliation travail-famille.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour déroger à l'article 53 du règlement concernant l'ordre des affaires courantes?

Des voix : Consentement.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour déroger à l'article 232 du règlement, puisque ce projet de loi n'a pas fait l'objet d'un avis de feuilleton?

Des voix : Consentement.

Projet de loi n° 5

Présentation

Le Vice-Président (M. Benjamin) : M. le leader du gouvernement.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Oui. M. le Président, ce projet de loi a pour objet d'entériner l'entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, aux aspects budgétaires et à d'autres mesures favorisant la conciliation travail-famille.

À cet égard, le projet de loi modifie, pour la durée de la 43e législature, les conditions pour que les partis d'opposition, autres que celui de l'opposition officielle, puissent avoir droit aux fonctions parlementaires de chef, de leader parlementaire ou de whip, selon le cas.

Le projet de loi donne le pouvoir au Bureau de l'Assemblée nationale d'établir les conditions, barèmes et modalités de paiement de frais de logement dans la circonscription électorale des députés qui ont leur résidence principale sur le territoire de la ville de Québec ou dans son voisinage immédiat mais qui ne représentent pas une circonscription électorale qui s'y trouve.

Le projet de loi précise, dans le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, que ne fait pas défaut d'assiduité le député qui s'absente à l'occasion de sa grossesse, de la naissance de son enfant, de l'adoption d'un enfant, d'un congé de maternité, d'un congé de paternité, d'un congé parental ou en raison de l'état de santé d'un parent ou d'une personne pour lequel le député agit comme personne proche aidante.

Enfin, le projet de loi habilite le Bureau de l'Assemblée nationale à prendre tout règlement nécessaire pour donner suite à ces modifications et précise qu'un tel... — il manque un bout, ce ne sera pas long — qu'un tel règlement peut rétroagir à la date du début de la 43e législature.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi?

Des voix : Consentement.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Oui. M. le Président, je vous demande le consentement de procéder à toutes les étapes de l'adoption du projet de loi et que la motion d'adoption du principe soit mise aux voix sans débat.

Adoption du principe

Le Vice-Président (M. Benjamin) : M. le leader parlementaire du gouvernement et ministre de la Justice, conjointement avec M. le chef de l'opposition officielle et M. le leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition, propose l'adoption du principe du projet de loi n° 5, Loi entérinant l'Entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, aux aspects budgétaires et à d'autres mesures favorisant la conciliation travail-famille.

Y a-t-il consentement pour déroger à l'article 236 du règlement prévoyant que le débat sur l'adoption du principe du projet de loi soit inscrit aux affaires du jour de la séance suivant sa présentation, soit le rapport de la commission?

Des voix : Consentement.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour procéder à toutes les étapes de l'adoption du projet de loi et que la motion d'adoption du principe soit mise aux voix sans débat?

Des voix : Consentement.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Le principe du projet de loi n° 5, Loi entérinant l'Entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, aux aspects budgétaires et à d'autres mesures favorisant la conciliation travail-famille, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, je fais motion afin de déférer ce projet de loi à la commission plénière et que, de consentement, nous puissions procéder aux écritures.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Est-ce que la motion de renvoi en commission plénière est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour procéder aux écritures?

Des voix : Consentement.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, je fais motion afin que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin de procéder à l'étude de ce projet de loi.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

Commission plénière

Étude détaillée

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Est-ce que tous les articles du projet de loi n° 5, Loi entérinant l'Entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, aux aspects budgétaires et à d'autres mesures favorisant la conciliation travail-famille, sont adoptés?

Des voix : Adopté

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Est-ce que l'ensemble du projet de loi, incluant le titre, est adopté?

Des voix : Adopté.

Mise aux voix du rapport de la commission

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Est-ce que le rapport de la commission plénière est adopté?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Oui. Donc, M. le Président, je propose que nous procédions à l'adoption du projet de loi.

Adoption

Le Vice-Président (M. Benjamin) : M. le leader parlementaire du gouvernement et ministre de la Justice, conjointement avec M. le chef de l'opposition officielle et M. le leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition, propose l'adoption du projet de loi n° 5, Loi entérinant l'Entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, aux aspects budgétaires et à d'autres mesures favorisant la conciliation travail-famille.

Y a-t-il consentement pour déroger à l'article 230 du règlement prévoyant que l'adoption d'un projet de loi doit avoir lieu à une séance distincte de celle de l'adoption du rapport de la commission plénière?

Des voix : Consentement.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour déroger à l'article 22 du règlement prévoyant qu'un projet de loi présenté après le 15 novembre ne peut être adopté pendant la période de travaux en cours de laquelle il a été présenté?

Des voix : Consentement.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il des interventions? Le projet de loi n° 5, Loi entérinant l'Entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, aux aspects budgétaires et à d'autres mesures favorisant la conciliation travail-famille, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Avis touchant les travaux des commissions

Le Vice-Président (M. Benjamin) : À la rubrique Avis touchant les travaux des commissions, je vous avise que la commission de l'Assemblée nationale se réunira aujourd'hui, après les affaires courantes, à la Salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May, afin de procéder à la formation des commissions parlementaires et à l'adoption de la liste des présidents de séance.

À la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée.

Affaires du jour

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Nous allons suspendre quelques instants. Merci.

(Suspension de la séance à 11 h 28)

(Reprise à 11 h 33)

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, à l'ordre, s'il vous plaît!

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuilleton, l'Assemblée reprend le débat ajourné le 1er décembre 2022 sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions de grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, M. le député de Rosemont, Mme la députée de Westmount—Saint-Louis, M. le député de Marguerite-Bourgeoys, Mme la députée de Mille-Îles.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 8 h 32 min 33 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. La répartition du temps de parole restante est la suivante : 7 h 47 min 59 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 h 39 min 36 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 2 h 46 min 20 s au deuxième groupe d'opposition, 1 h 3 min 32 s au troisième groupe d'opposition, 10 minutes à la députée de Vaudreuil et 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prêt à céder la parole à un prochain intervenant. Et j'accueille le député de Marquette.

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : Merci beaucoup, M. le Président. Je profite de l'occasion, comme tous mes collègues, pour vous féliciter pour votre nomination à titre de vice-président de l'Assemblée nationale. Je félicite également tous les collègues députés qui, comme moi, avons le privilège de voir nos mandats renouvelés et tiens à souhaiter une chaleureuse bienvenue aux nouveaux collègues. Bonne rentrée parlementaire à tous.

Après un premier mandat, je peux vous confirmer qu'être un député est une vocation, et, M. le Président, mes cheveux gris en témoignent. Cette vocation, c'est d'être au service des personnes, tous âges confondus, de tous les horizons, de toutes les origines, langues, confessions et couleurs politiques, peu importe où elles résident ou leur statut, en étant à leur écoute, en mettant tout en oeuvre pour leur venir en aide, en les soutenant dans leurs démarches et leurs projets, en appuyant le travail des élus, des gouvernements de proximité, des fonctionnaires, des institutions, des administrateurs et bénévoles, des organismes communautaires et des entrepreneurs. C'est d'être présent. J'étais, je suis et je serai, avec mon équipe, là pour vous.

La pandémie a réaffirmé à quel point notre présence et notre écoute active sont fondamentales et incontournables, nécessaires pour mener à bien nos responsabilités. Mais notre présence, notre écoute, s'ils ne sont pas suivis par des actions, servent très peu. C'est là, dans l'action, que se trouve notre imputabilité envers ceux et celles qui ont déposé leur confiance en nous pour que nous les écoutions, pour que nous soyons présents et pour que nous soyons leur voix au salon bleu, dans les salles de commission, dans les réunions, au téléphone, par courriel, dans les couloirs, devant les caméras, dans des textes de loi. C'est avec intégrité et dévouement que je me fais, une fois de plus, le porte-parole des concitoyens et des parties prenantes de Dorval et de Lachine. La belle circonscription de Marquette, je suis votre défenseur.

La pandémie nous a appris qu'il peut arriver que l'action traditionnelle d'un député, de représentation, soit insuffisante et nous a ramenés à notre condition de base, celle d'humains, avant et par-dessus tout. Je retiens de la pandémie, de mon expérience en CHSLD et de l'écoute d'un grand nombre de jeunes, découragés par tous les changements qu'on leur imposait, que, bien que nous vivions en Amérique du Nord au XXI^e siècle, nous sommes tellement, mais tellement vulnérables. Cette vulnérabilité a renforcé en moi ma vocation à répondre au mandat donné par mes concitoyens par un service public présent, à l'écoute, à leur défense et avec humanité.

Tout comme vous, M. le Président, je suis à mon deuxième mandat, et c'est un honneur de pouvoir me lever de nouveau ici, au salon bleu. J'ai un souvenir du sentiment de la première fois que je l'ai fait, il y a quatre ans. J'étais nerveux, fébrile, j'avais le sentiment d'entrer dans l'histoire du Québec. J'ai été frappé par son côté grandiose, solennel, du salon bleu. J'ai pris conscience de l'importance du rôle de représentant. En 2018, j'ai pu compter sur des collègues qui m'ont aidé, ils ont agi de mentors. Je pense notamment, et vous le savez tous, chers collègues, à la députée de Jeanne-Mance—Viger, qui m'a littéralement, littéralement pris par la main à mes débuts. Je pense aussi à Kathleen, Carlos, Pierre, David, Sébastien, qui avaient toujours les mots justes en temps de remise en question. Je vous en remercie.

• (11 h 40) •

Aujourd'hui, c'est mon tour d'accueillir les nouveaux députés dans ma formation politique, de les soutenir. Je prends ce rôle à coeur. Je tiens à vous dire, chers collègues, que je serai là pour vous aider, vous appuyer, vous conseiller, mais surtout, pour vous défendre. I am so honoured to be here for a second mandate and to be able to act as a veteran, a support for all my new elected colleagues. La politique est un sport d'équipe, cruel, parfois, M. le Président, mais l'unité fait foi de tout, et c'est seulement de cette façon que nous pouvons y arriver, et vous pouvez compter sur moi.

J'aimerais aussi en profiter pour remercier une autre équipe, celle sans qui je ne serais pas ici : Sylvain, Émiliane, Dominique, Andrée-Anne, présentement à mon bureau de comté. C'est grâce à vous que je peux prendre la parole aujourd'hui. Vous m'avez aidé à passer à travers cette campagne, qui a commencé de façon rocambolique, avec le cambriolage, et le vandalisme, les menaces au bureau de circonscription. On s'est relevés et on est sortis de cette épreuve avec une victoire mémorable. Un merci particulier à Viviana Iturriaga Espinoza qui est avec moi depuis 2018. Elle est le calme derrière ma tempête.

Un merci particulier à tous ceux qui ont prêté main-forte durant la campagne, et particulièrement à ceux qui sont entrés dans mon local de campagne, sans se connaître, pour offrir leur aide. Cela m'a ému au plus haut point. Également, je tiens à souligner et à saluer ma petite Catherine — elle se reconnaît, je suis persuadé — qui a été directrice de mon bureau en 2018 jusqu'en 2022, qui relève maintenant un nouveau défi, Nadia Sofia, Nathalie, Gloria et Gabrielle, qui sont passées également dans mon bureau lors de ma première législature.

Mais l'équipe numéro un, celle dont je fais partie depuis toujours et qui me donne la force de continuer, c'est ma famille : mon épouse Natacha, ma meilleure amie; mon pompier, mon fils, Sean-Anthony, au service du citoyen comme son père. Merci beaucoup, merci d'accepter de me partager avec les citoyens de Marquette. Je suis conscient du sacrifice que vous faites et je l'apprécie. Votre amour est ce qui compte le plus pour moi, et je vous aime énormément. Mes parents, Francine et Antonio. (S'exprime en italien). Mes soeurs, également, mes amies, mes alliées.

Je veux aussi saluer mon beau-père, qui m'a aidé dans la campagne au sein de l'association de Marquette. Je tiens à souligner que mon père a 80, il a l'air d'un gars de 60. Quand je vois ton implication pour que je réussisse, ça m'émeut énormément, et merci. Une pensée particulière pour mon mentor Gilles Lupien, qui est disparu trop tôt. Je suis ici aujourd'hui à cause de toi, à cause de lui. Une de mes tantes également qui est partie trop tôt, ma tante Gabrielle qui a allumé mon amour pour nos glorieux, quand je dis «nos glorieux», c'est bien entendu le Canadien de Montréal, qui a allumé en moi cette fibre sportive. Alors qu'elle me faisait, à tous les samedis soir, manger, elle me donnait mon bain, elle m'habillait de mon pyjama favori, celui du Canadien de Montréal, on écoutait le Canadien ensemble à partir de 20 heures, et, si j'étais chanceux, j'étais capable de regarder deux périodes parce que je m'endormais. Comme chaque fois, je me lève ici, au salon bleu, je pense aux citoyens de Marquette également. Merci aux 12 255 électeurs qui m'ont accordé leur confiance. Je ferai tout pour être digne de cette fonction.

I would like to thank the citizens of Marquette for trusting me once again. I will be your loyal defender and continue to bring our local issues here, in Québec.

Je vais représenter tous les citoyens de Marquette, quelle que soit votre allégeance politique, comme je l'ai fait lors de ma première législature, car les dossiers que je continuerai de porter nous touchent tous. Défendre notre hôpital communautaire de Lachine, son urgence, les heures d'ouverture. Modèle, tant en accessibilité des soins qu'en rétention du personnel, cet hôpital devrait être cité en exemple, pas menacé d'une réduction de services. Favoriser un accès plus rapide au centre-ville à partir de Marquette en mettant en place des infrastructures de transport collectif performantes. Moderniser notre réseau routier, notamment le rond-point de Dorval et l'échangeur Saint-Pierre, pour les rendre plus sécuritaires. Désenclaver le quartier Saint-Pierre pour que ce ne soit plus un désert alimentaire. M. le Président, en 2022, nous avons encore des déserts alimentaires.

Lutter contre la crise du logement pour que chacun puisse avoir un toit sur la tête. Se loger, c'est un besoin essentiel, mais ce n'est pas normal que des familles soient obligées de consacrer trois quarts de leurs revenus à leur loyer. Ça inclut les itinérants, les itinérants de Lachine, avec la halte-chaleur qui doit être ouverte 12 mois par année. Tout le monde a droit à la dignité, et je compte sur le ministre des Services sociaux pour me supporter dans ce dossier. Il faut un toit pour tous.

Our Lachine community hospital, the tramway project, the REM station, the security issues in the Dorval roundabout and the Saint-Pierre interchange, the housing crisis will constantly continue to be at the center of my priorities.

Je vais m'assurer qu'il y a assez de place dans nos écoles pour accueillir les enfants des nouvelles familles qui viendront s'établir dans Marquette. Deux projets d'agrandissement d'école dans mon comté ont été mis sur la glace, l'école des Berges-de-Lachine ainsi que l'école Très-Saint-Sacrement. J'attends toujours la réponse du ministre de l'Éducation à une demande de rencontre à ce sujet. Je vais aussi continuer à soutenir nos organismes communautaires parce que j'ai été en mesure de constater à quel point ils avaient un rôle crucial dans la vie des gens de Lachine et de Dorval. J'ai vu leurs équipes travailler d'arrache-pied pendant les dernières années, faire des miracles avec si peu, surtout pendant la pandémie.

Je vais aussi continuer à soutenir nos organismes communautaires, parce qu'également j'ai vu les besoins, que ce soit au Centre multi-ressources de Lachine, la P'tite Maison Saint-Pierre, aux légions de Lachine et de Dorval, au GRAME, aux associations sportives. J'ai vu leurs équipes travailler d'arrache-pied, M. le Président, et pour ça, je serai toujours mais toujours à vos côtés.

Je vais également... une petite pensée, je vais également mentionner que je suis chanceux de pouvoir compter sur des maires et des mairesses, dans mon comté, comme Maja Vodanovic, Marc Doret, Gisèle Chapleau, pour faire avancer des projets qui nous sont chers. Ils sont des gens extraordinaires. Je suis vraiment chanceux d'avoir des maires extraordinaires de la sorte. Je vais aussi porter attention à des enjeux qui touchent des citoyens de Marquette, mais aussi tous les Québécois où qu'ils soient. La hausse du coût de la vie frappe durement. Pour certains, ça signifie qu'il faut couper dans le superflu, les voyages, les soupers au resto, mais pour beaucoup, M. le Président, puis beaucoup trop de Québécois, ça veut dire qu'il faut couper dans l'essentiel, l'épicerie. On est là d'abord et avant tout pour servir et aider nos citoyens, et j'estime donc que c'est notre devoir de protéger les plus démunis d'entre nous de la faim. J'espère qu'on travaillera tous en ce sens.

Je suis aussi très préoccupé par l'accès aux soins de santé partout au Québec, par les listes d'attente pour les chirurgies qui s'allongent dangereusement, par la situation dans nos urgences. C'est un défi de taille qui nous attend. Pour moi, les solutions passent par l'amélioration des conditions de travail du personnel. Pour y arriver, il faudrait s'attaquer à l'une des plus grandes crises qui frappent le Québec actuellement, la pénurie de main-d'oeuvre.

Les conséquences de cette pénurie sont partout, pas seulement nos entreprises qui doivent refuser des contrats ou dans nos commerces locaux qui doivent réduire leurs heures d'ouverture. Elle est dans nos hôpitaux, dans nos écoles, dans nos organismes. On doit utiliser tous les outils à notre portée pour résoudre cette pénurie. On ne peut pas se contenter de demi-mesures, et j'espère que le gouvernement le comprend.

C'est avec grand plaisir que je continuerai à défendre les dossiers de sports, loisirs, les saines habitudes de vie, également l'activité physique et le plein air. Je vais aussi porter un oeil attentif à toutes les décisions du gouvernement à ce sujet, parce que, pour moi, le sport a un rôle crucial à jouer dans notre société. Il faudra réaliser, M. le Président, un jour que le sport n'est pas seulement qu'un loisir, mais une prévention à la maladie pour alléger la première ligne en santé ainsi que les urgences.

• (11 h 50) •

Le milliard de dollars réservé par le gouvernement pour les infrastructures sportives du Québec est un excellent pas en avant, et il faut le dire quand c'est des bons coups. Cependant, ce milliard de dollars doit être récurrent à chaque année pour démocratiser le sport. Tous nos jeunes ont le droit de pratiquer le sport de leur choix, nonobstant leur situation familiale ou bien financière. 170 millions de dollars de budget par année, pour le sport, au Québec, est nettement insuffisant.

L'activité physique influence la santé physique, la santé mentale, la cohésion sociale, l'éducation. On garde les jeunes accrochés à l'éducation, à nos écoles avec le sport, M. le Président. On a beaucoup parlé de hockey dans la dernière législature, puis ça je ne m'en plains pas, bien entendu, mais on doit porter cette attention à tous les sports si on souhaite inciter un maximum de citoyens à rester actifs et en santé.

I am also very proud to be the critic of sports, since, I strongly believe, the crucial role of physical activity can play in our society. Sports help physical health, boost mental health, strengthen our social fabric.

Je m'étais donné comme mission de mieux protéger les jeunes qui pratiquent leur sport des commotions cérébrales. Et ça, là, M. le Président, ça inclut l'abolition des bagarres dans le hockey, chez nos jeunes joueurs mineurs du Québec, et, pour ça, je ne les abandonnerai jamais.

Mon chef m'a également octroyé le dossier de la lutte contre l'intimidation, et je m'y connais bien, M. le Président, en termes d'intimidation. C'est un dossier que j'adore particulièrement puisque c'est un dossier qui est transparent. Cependant, chers collègues, l'exemple vient de nous. Nous sommes les représentants du peuple, nous parlons pour le peuple,

nous sommes la courroie du peuple ici, au salon bleu. Et j'invite, pour cette 43^e législature, tous les collègues, tous les membres du personnel également, de tous les collègues ici, ministres, députés, d'avoir une certaine civilité l'un envers l'autre. Et ça, ça commence, M. le Président, sur les réseaux sociaux. Dans l'intérêt de tous les Québécois et des citoyens de Marquette, je vais faire mon travail de député avec rigueur et sérieux. Ça veut dire que je vais travailler en collaboration avec le gouvernement chaque fois que c'est possible.

For the next four years, I will also keep a close eye on the action of the Government and act as a constructive critic whenever it's necessary, but I am also committed to work in collaboration with all the members of the National Assembly, since, I am convinced, we share the same goal, to bring Québec forward.

Les collègues de l'autre côté de la Chambre qui étaient présents lors du dernier mandat pourront le confirmer, je suis un gars parlable et affable. J'estime qu'on travaille tous avec le même but : rendre le Québec meilleur. Même si on n'a pas toujours la même vision de ce meilleur et de la façon d'y arriver, il faut toujours travailler ensemble. En tout respect, je saurai parler haut et fort lorsque j'estime que les décisions du gouvernement ne sont pas dans l'intérêt des Québécois, car c'est aussi ça, mon travail de député. Chers collègues, je vous souhaite tous d'arriver à faire progresser le Québec au cours des quatre prochaines années.

En terminant, chers Québécois, je vous laisse sur une citation. Ne vous laissez pas impressionner par l'argent, les suiveux, les diplômés et les titres, soyez impressionné par la gentillesse, l'intégrité, l'humilité et la générosité. Bonne 43^e législature à tous. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Marquette. Au tour, maintenant, de Mme la députée de...

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : ...Sanguinet. Merci, Mme la députée. Mme la ministre de l'Immigration.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : M. le vice-président, j'aimerais tout d'abord vous offrir mes félicitations pour votre poste de vice-président.

D'abord, je veux dire également que je suis très fière d'être ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, puisque ça m'amène à travailler dans l'intérêt de tous les Québécois et pouvoir oeuvrer également au service des personnes immigrantes. J'ai le plus grand respect pour les personnes qui décident de tout quitter et qui s'investissent dans un parcours d'immigration. Ces personnes choisissent le Québec comme endroit pour construire une vie meilleure pour eux et pour leurs enfants. Ça demande courage, détermination et beaucoup de résilience.

La nation québécoise est à un moment important de son histoire, un moment où l'on va choisir les moyens pour que le Québec occupe toute sa place à l'échelle économique internationale. C'est aussi un moment où il nous faut prendre les décisions qui s'imposent pour freiner le déclin du français au Québec. Entre l'économie et la langue française, certains voient un dilemme, pensent qu'il faille choisir l'un ou l'autre. Pas moi, pas notre premier ministre, pas notre gouvernement. Ma vision, notre vision, c'est que l'immigration doit réunir ces deux éléments.

Pour décrire l'orientation que nous devons prendre en matière d'immigration, j'aime souvent faire un parallèle avec la forme d'un y, un y où l'une des branches représente nos besoins en matière de main-d'oeuvre, l'autre branche représente nos besoins en matière de langue française et de francisation. Ces deux branches doivent converger, et là où elles se rejoignent, c'est le début du tronc solide sur lequel doit reposer notre politique d'immigration, un tronc qui combine nos besoins en matière de main-d'oeuvre et nos besoins en matière de langue française, un tronc qui doit trouver racine dans l'ensemble des régions du Québec.

Et, bonne nouvelle, le Québec a la chance d'être particulièrement attractif à l'échelle internationale, grâce à sa qualité de vie. Et la langue française est parlée par plus de 320 millions de personnes à l'échelle de la planète, alors profitons-en pour aller chercher, aux quatre coins de la planète, des locuteurs francophones dont le profil cadre avec nos besoins en matière de main-d'oeuvre et en matière de développement économique. Nous devons occuper cet espace afin d'être la porte d'entrée pour l'Europe et la francophonie en Amérique du Nord.

Si certaines personnes n'étaient pas encore trop inquiètes de la situation du français au Québec, eh bien, la publication des données du recensement de 2021 sur la langue a eu l'effet d'un électrochoc. La langue française est en déclin au Québec et particulièrement à Montréal. Depuis 2018, notre gouvernement s'est employé à faire ce que les libéraux n'ont pas fait pendant 15 ans au pouvoir, soit doubler les investissements en francisation et augmenter significativement les investissements en intégration. Le gouvernement de la CAQ a aussi enchâssé, dans la loi n° 96, la création de Francisation Québec, qui comprend un portail unique pour accompagner tous ceux qui voudront apprendre le français. Des mesures qui vont nous permettre d'être encore plus efficaces, mais on doit en faire plus.

Et c'est pour ça qu'on travaille à augmenter fortement la proportion de francophones à l'intérieur des seuils actuels de notre immigration permanente et économique. Ça veut dire qu'on n'hésitera pas à utiliser tous les leviers à notre disposition, dont celui d'attirer davantage d'étudiants francophones vers nos établissements d'enseignement supérieur francophones. J'en ai d'ailleurs fait part à mon homologue fédéral, il faut augmenter la proportion d'étudiants africains francophones qui viennent chez nous.

L'immigration, c'est une des solutions à la pénurie de main-d'oeuvre. Notre gouvernement a déjà commencé à agir concrètement en ce sens en allégeant le processus du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Je pense à la hausse du nombre de travailleurs temporaires permis par lieu de travail pour les postes à bas salaires. Il y a aussi l'élargissement

de l'admissibilité au traitement simplifié qui a été mis en place, et, dans le cadre de l'Opération main-d'oeuvre, le MIFI organise des journées Québec autour des secteurs prioritaires, déterminés en fonction des besoins de chaque région. Mais il y a encore du travail à faire. Certains programmes multiplient les va-et-vient entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. On veut que ça change.

Le manque de main-d'oeuvre, il touche toutes les régions du Québec. Bien que nous retrouvions aujourd'hui plus de personnes immigrantes qu'avant dans les différents coins du Québec, il y a encore des efforts à déployer. En région, on trouve des conditions gagnantes pour favoriser une plus forte intégration en français des personnes immigrantes. En plus des travailleurs étrangers, on doit aussi attirer les étudiants étrangers et travailler à les retenir. Notre gouvernement a d'ailleurs investi 80 millions de dollars pour encourager les étudiants étrangers à poursuivre leur parcours postsecondaire dans nos régions. Ceux qui se qualifient seront exemptés de payer les droits de scolarité supplémentaires qui leur sont habituellement facturés. Qu'on parle de la Gaspésie, du Saguenay—Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de l'Estrie, de l'Outaouais, toutes ont des cégeps et des universités offrant des formations de pointe pour répondre aux besoins des étudiants et de leur communauté. Des étudiants en région, c'est gage à la fois d'une bonne intégration, mais aussi d'une revitalisation de ces communautés, d'un apport de sang neuf. Je suis fier du déploiement entrepris par le MIFI partout au Québec, un déploiement qui facilite l'accompagnement des personnes immigrantes dans nos communautés.

Un mot sur les demandeurs d'asile, ceux qui entrent de manière irrégulière par le chemin Roxham. Depuis des mois, le Québec demande au gouvernement fédéral d'accélérer la délivrance d'un permis de travail pour ces personnes. À force de nous entendre, le fédéral nous promet maintenant, depuis peu, que les permis seront délivrés plus rapidement. Les Québécois sont généreux et veillent à bien s'occuper de ces personnes. Ça exerce néanmoins une pression certaine sur tous les services qu'on donne à la population et aux nouveaux arrivants en santé, en éducation, en francisation, etc. Il est grand temps d'agir pour le gouvernement fédéral parce que le Québec reçoit une part disproportionnée de ces personnes. Il doit aussi rapidement rembourser tous les coûts entraînés par cet afflux de réfugiés entrés de manière irrégulière au pays.

• (12 heures) •

Le 20 octobre dernier, lors de l'assermentation du Conseil des ministres, notre premier ministre a dit, et je le cite : «Un de nos grands défis, évidemment, c'est l'immigration.» Je veux qu'on aborde l'enjeu de l'immigration comme une solution pour l'avenir du français. Pour freiner le déclin de notre langue ou, mieux, pour renverser la tendance, il faut miser sur une immigration plus francophone. On doit poursuivre nos investissements en francisation, en intégration et en régionalisation. On a l'obligation de simplifier nos programmes, d'être plus agiles pour mieux servir les personnes immigrantes, mais aussi nos entreprises et, ultimement, les Québécois. Mais tout ça n'est pas simple, car on doit le faire en respectant notre capacité d'accueil, qui est de 50 000 immigrants permanents par an.

En 2023, notre gouvernement tiendra une importante consultation pour établir notre planification pluriannuelle. En plus d'entendre les différents partenaires, ce sera l'occasion pour nous de réfléchir sérieusement sur plusieurs sujets, dont la pérennité du français, les enjeux de main-d'oeuvre, de démographie, de vitalité de nos régions, tout comme l'amélioration de notre capacité d'accueil.

Je termine sur ceci, il faut cesser d'opposer développement économique et protection de la langue française. Je serai la ministre qui fera les deux. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Sanguinet et ministre de l'Immigration. Prochain intervenant, M. le député de Jean-Lesage. Allez-y.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Merci. M. le Président. On est qui, comme personne, quand on ne décide pas de ce qu'on fait? Et on est qui, comme peuple, quand on ne décide pas de ce qu'on fait? Je vais vous parler aujourd'hui d'identité, d'aliénation, de démocratie, de langue, de souveraineté, d'indépendance et de famille.

Depuis le référendum de 1995, le Québec est rentré dans une phase plus conservatrice de son histoire politique. On est, je pense, à l'apogée de cette période-là. Il s'est passé à peu près la même chose après la rébellion des Patriotes. C'est comme si on s'était dit : La liberté est impossible, alors, au moins, survivons, abandonnons nos rêves fous de liberté, ajustons l'horizon de nos possibles à ce que peuvent espérer atteindre ceux et celles qui ont perdu. Moi, j'ai grandi dans ce contexte de léthargie politique là et j'ai trouvé ça terrible.

Je nous rappelle la définition du mot «léthargie» : sommeil pathologique profond avec relâchement musculaire total. C'est terrible pour un peuple et pour sa jeunesse de laisser le désespoir s'abattre sur lui comme une chape de plomb. Quelle tristesse! Est-ce vraiment ce que nous voulons pour notre avenir?

La CAQ nous a proposé la survie identitaire, mais c'est quoi, ça, survivre, exactement? La survie, c'est ce qu'on vise quand on n'a pas le choix. Dans la survie, on ne s'épanouit pas, on ne développe pas nos talents, on ne grandit pas. On n'est pas heureux quand on est en mode survie.

Le Québec et les peuples qui le façonnent peuvent aspirer à beaucoup plus que la survie s'ils s'en donnent les moyens politiques. Les politiciens et politiciennes qui aujourd'hui dominent notre système politique se sont hissés au pouvoir en vendant l'illusion qu'ils sauraient défendre notre identité dans le système politique canadien. Mais le système politique canadien, il n'a pas été créé pour ça, il a été créé pour effacer nos identités. Et, pour s'en convaincre, il suffit de relire, évidemment, le rapport Durham. En nous enlevant du pouvoir sur notre avenir, on contribue à nous effacer.

Pourquoi notre existence politique comme province au sein du Canada est-elle incompatible avec l'épanouissement de notre identité? La raison est simple : il n'y a que la souveraineté qui nous permettra d'être ce que nous sommes. La souveraineté, pour un peuple, c'est de décider par nous-mêmes de ce qu'on fait ensemble. En ce moment, on a une influence

minime sur ce qui se décide à Ottawa pour nous, et cette influence est en déclin continu depuis 150 ans. Plus ça va aller, moins les décisions qui façonneront notre avenir seront nos décisions. Est-ce que c'est ça qu'on souhaite pour nos enfants, la régression programmée et inéluctable de notre liberté politique?

Même à l'intérieur de l'État québécois, on a un problème de représentation politique. L'Assemblée nationale du Québec, telle qu'elle est composée actuellement, ne représente pas la diversité politique du Québec. Le Québec n'est pas caquiste. Près de 60 % des électeurs s'étant exprimés n'ont pas voté pour la CAQ. C'est un mode de scrutin colonial et favorisant structurellement le conservatisme qui a donné 90 députés à la CAQ. Il n'y a pas de quoi être fier de ça. J'espère que les députés du gouvernement auront l'humilité de le reconnaître tout au long des quatre prochaines années.

Le gouvernement caquiste a gagné par défaut d'avoir un mode de scrutin dans lequel chaque vote compte. L'élection de 90 députés caquistes, ce n'est pas l'expression de ce que nous sommes, c'est une distorsion de ce que nous sommes, c'est la censure d'une partie importante de ce que nous sommes, de notre identité. 41 % des votes exprimés, même pas 30 % du vote des électeurs inscrits et pourtant 100 % du pouvoir, 100 % des décisions. Les décisions que le gouvernement va prendre ici, ce sont les décisions d'une minorité du Québec. Le mode de scrutin qu'on a met en péril l'identité québécoise et sa diversité politique. Défendre l'identité québécoise, ce serait réformer le mode de scrutin, en commençant. Notre mode de scrutin nous rend étrangers à ce que nous sommes, notre mode de scrutin nous aliène. On est qui, comme peuple, quand on ne décide pas de ce qu'on fait?

Qu'est-ce qui définit exactement l'identité d'un peuple? La question se pose. Les peuples, comme les individus, sont la somme de leurs actions. Le peuple, notre peuple, n'est pas ce que les éditorialistes du *Toronto Star* en pensent. Nous ne sommes pas ce que le *Maclean's* en pense. Nous ne sommes pas non plus ce que Mathieu Bock-Côté en pense. Nous ne sommes pas... Nous sommes ce que nous avons fait et nous deviendrons ce que nous allons décider d'être ensemble, si on s'en donne les moyens politiques.

Être fidèle à soi-même, ça ne signifie pas ne pas changer, ça signifie plutôt décider librement de ce que nous allons devenir ensemble, de comment nous allons changer. La meilleure protection de l'identité, c'est la liberté. Comment on est supposés faire ça dans l'État canadien? Comment on est supposés faire ça dans un État dans lequel on ne parvient même pas à négocier une hausse de transferts en santé sans condition ou encore à refuser que des oléoducs fracturent notre territoire?

L'identité, pour une personne comme pour un peuple, ce n'est pas figé dans le temps. Les peuples et les gens changent. En fait, il est essentiel de changer parfois pour devenir réellement nous-mêmes, surtout quand ça fait des siècles que d'autres décident pour nous.

Un peuple qui ne prend pas toutes ses décisions par lui-même est coupé de ce qu'il est, il devient étranger à lui-même et il s'aliène. En se soumettant au régime canadien, la CAQ ne fait rien pour arrêter ça, elle en est complice. Et le premier ministre actuel a déjà su ça, il s'est déjà battu pour ça, et c'était juste et beau.

L'aliénation, c'est le fait de devenir étranger à soi-même, d'être sous le joug d'une puissance qu'on ne contrôle pas. L'aliénation, c'est un problème d'injustice économique, évidemment, que Marx dénonce avec raison, mais c'est plus profondément un problème identitaire. Notre système économique actuel est très certainement aliénant, mais notre système politique aussi. Si ce sont nos actions qui nous déterminent et que nous ne décidons pas collectivement de tout ce que nous faisons, qu'allons-nous devenir? Nous n'allons pas nous déterminer par nous-mêmes, en tout cas, nous deviendrons ce que les autres auront voulu et décidé qu'on soit, c'est terrible, personne ne souhaiterait ça à quelqu'un qu'il aime. La seule chose, évidemment, qui va protéger l'identité québécoise, les identités québécoise et autochtone, la seule chose qui va nous permettre de devenir enfin tout ce que nous portons de rêve et de désir, c'est la création commune d'un pays, d'un pays de peuples souverains.

J'entendais le premier ministre, dans son discours, s'inquiéter pour l'avenir du Français. Il a bien raison de le faire, mais, en pointant les immigrants comme menace à contrecarrer, il détournait notre attention du problème fondamental. On aura beau mettre toutes les lois provinciales possibles en oeuvre pour protéger le français, tant qu'on restera au Canada, l'anglais préservera toujours une attractivité impossible à rivaliser. On est au Canada, la langue de la majorité au Canada, c'est l'anglais, la langue de la majorité sera toujours plus attractive et va faire décliner le français à long terme. Refuser de le voir et d'agir à ce sujet, ça ne nous mènera pas loin. À la fin du mandat de la CAQ, ça va faire presque une décennie qu'elle est au pouvoir et qu'elle gouverne le Québec, on va voir les chiffres sur leur performance à protéger le français et, si on continue sur la même voie, les résultats ne seront pas bons, on aura perdu une autre décennie.

J'étais d'accord avec le premier ministre lorsqu'il disait que la cohésion sociale est importante et que les Québécoises et Québécois sont solidaires. Par contre, je trouve qu'il n'en prend pas bien soin, de notre cohésion sociale et du sentiment d'appartenance à notre nation. L'interdiction des signes religieux par la loi n° 21 qui a été faite dans les dernières années, ça a causé des grandes fractures chez beaucoup de Québécoises et de Québécois. On aurait voulu les faire sentir étrangers au Québec qu'on ne s'y serait pas mieux pris. Et que dire de la récente décision de porter en appel le jugement qui pourrait mettre fin à une part significative du profilage racial au Québec? Les personnes qui vivent du profilage racial et qui vous voient faire, elles se disent : Ce gouvernement ne nous connaît pas, il ne nous comprend pas, ce n'est pas le nôtre, nous considère-t-il vraiment comme Québécois? Pour soigner et cultiver notre cohésion sociale, il faut gouverner de manière inclusive. J'ai entendu le premier ministre nous parler d'inclusion dans son discours d'ouverture, mais je dois avouer que ça sonnait pas mal creux.

J'ai entendu aussi des souhaits concernant les familles au Québec, des souhaits que tout le monde puisse trouver une place abordable en services de garde pour toutes les personnes qui en ont besoin. C'est un souhait que je partage, j'étais content d'entendre ça, mais c'est difficile à croire que les moyens sont en place pour que ça arrive, même en ce moment, quand on regarde les inscriptions qui sont dans les techniques d'éducation à l'enfance par rapport aux besoins de main-d'oeuvre qu'il y a à combler dans l'ensemble du réseau.

Je veux terminer en parlant d'amour. Je pense que c'est important de venir faire de la politique avec amour, mais qu'est-ce que ça veut dire exactement et qu'est-ce que l'amour? C'est une grande question. Je pense que l'amour, en politique,

ça devrait être quelque chose comme vouloir du bien aux autres, vouloir le mieux pour eux. Et je pense qu'on ne peut pas dissocier l'amour de la liberté parce que, pour ceux qu'on aime et pour celles qu'on aime, on veut qu'ils soient libres, on veut qu'ils fassent leurs propres choix, on veut qu'ils aient un horizon libre, toutes les options pour eux et pour elles. Et, pour moi, clairement, aimer son peuple, c'est ça, c'est vouloir qu'il soit libre, rien de moins, rien en bas de ça, c'est vouloir qu'il ait les options, c'est vouloir qu'il puisse absolument tout décider de ce qui concerne son avenir, c'est ça, l'amour vrai, c'est ça, l'amour vrai pour une personne et c'est ça, l'amour vrai pour un peuple. Je nous invite donc, les uns les autres, dans cette prochaine législature, à nous aimer pour vrai, à nous donner tous les moyens politiques de nos ambitions.

Motion formulant un grief

Et c'est pour ça que je vais déposer cette motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale déplore le déficit d'amour du gouvernement envers son propre peuple et qu'elle l'invite à renouer avec l'espoir, l'audace et nos rêves de liberté collective.» Merci, M. le Président.
• (12 h 10) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Jean-Lesage. Votre motion est déposée sous réserve, évidemment, de sa recevabilité. Alors, je cède la parole maintenant au député de Granby, ministre de la Sécurité publique.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : Merci, M. le Président. Juste quelques minutes à réagir, en réaction au discours d'ouverture du premier ministre, mais surtout pour dire un énorme merci aux gens de Granby qui m'ont accordé leur confiance pour un sixième mandat consécutif.

Une voix : ...

M. Bonnardel : Je suis vieux, oui. Ça fait quand même quelques années déjà, ça passe vite. Leur dire merci, surtout, mais recevoir ce mandat avec beaucoup, beaucoup d'humilité et de fierté. Et, vous savez, un sixième mandat, bien, ça ne se fait pas seul, M. le Président, ça se fait avec la famille, ça se fait avec les bénévoles qui nous accompagnent, ça se fait avec ma conjointe, Joannie, qui a été avec moi, avec les enfants... et qui me voient partir semaine après semaine, qui m'ont accompagné pendant cette campagne électorale.

Et, quand je dis merci aux bénévoles, je dis merci à ceux qui sont là depuis des années, que ce soit Lynda, que ce soit Jennifer, que ce soit Marc-André, qui sont au bureau de circonscription et qui reçoivent semaine après semaine, quand on est absents, nos citoyens, qui, pour la plupart, malheureusement, voient le bureau du député comme une lumière au bout du tunnel pour être capable de répondre à leurs inquiétudes. Et ces employés sont importants pour moi. Il y a eu des gens qui m'ont accompagné aussi, que ce soit Marc, que ce soit François, et tous les autres, là, que je ne nommerai pas tous et toutes, mais vous avez été présents pendant ces 35, 40 jours où on a préparé cette élection. Et je veux vous dire, encore une fois, que, sans vous, sans le comité d'action local — on a tous des comités — sans vous, bien, il n'y aurait pas de député de Granby à l'Assemblée nationale qui représenterait la CAQ, parce que je ne peux faire seul, et vous avez été partie prenante de ce succès dans les 15, 16 dernières années.

Et je suis pas mal fier du dernier mandat de quatre ans, et je prends quelques secondes aussi pour énumérer les engagements que nous avons pris, voilà quelques années déjà, qu'on a livrés tous ensemble avec l'équipe ministérielle, et le premier ministre en tête, qui nous a permis, avec une augmentation — et mon collègue est là — une augmentation du PQI plus que substantielle pendant les quatre dernières années... qui nous ont permis de rénover nos écoles, d'avoir des engagements importants.

Puis, quand je dis ça, premier bémol sur nos routes, à Granby, j'en parlais en 2007-2008, l'élargissement de la 139, sécuriser cette 139, qui est notre porte d'entrée vers le zoo de Granby. On a un pôle d'attraction qui est extrêmement important, qui est celui du zoo de Granby. Et ceux qui nous écoutent le savent très bien, on a livré, cet été, donc, le deuxième viaduc, deuxième pont qui est collé, qui est limitrophe à celui de la sortie 68. Présentement, on a refait les intersections de Brodeur, du boulevard Industriel, du boulevard Cowie, et on s'attaque présentement... on s'est attaqué, présentement, à la fin de l'été, là, donc, à l'intersection de la 112 et de la 139. Et les gens vont voir, à partir des deux, trois prochaines années, donc, on va terminer le travail, l'élargissement jusqu'au zoo de Granby, pour avoir une entrée qui va être digne de ce nom. Et c'est plus ou moins 100 millions de dollars qui seront investis pour élargir le boulevard Jean-Lapierre et le boulevard David-Bouchard à Granby depuis 2018.

Je parlais d'éducation, bien, c'est indéniable que, oui, il y a plusieurs écoles qui ont besoin d'amour, mais, avec l'aspect démographique qui monte, oui, on a besoin de nouvelles écoles. Donc, le ministre de l'Éducation nous a permis d'obtenir deux nouvelles écoles, qui sont en construction présentement et qui seront livrées pour la rentrée de 2023, ce qui est, pour moi et pour nous tous... On a eu, que ce soit du côté de l'opposition ou du gouvernement, de nouvelles écoles, qui sont importantes pour nos étudiants, pour nos enseignants.

Un nouveau CHSLD de 176 lits, qui a été livré pendant le mandat, et je le dis sans gêne, qui avait débuté sous l'ancienne administration, sous l'ancien gouvernement... L'ancien ministre de la Santé, Gaétan Barrette, je l'avais remercié, a été un acteur principal pour livrer ce projet en début de mandat et à la fin de son mandat au gouvernement.

Je ne peux pas m'empêcher de parler de notre chère Marguerite Blais, notre chère Marguerite, qui nous a permis d'avoir et de livrer des maisons des aînés, la première maison des aînés, qui a été inaugurée à Sherbrooke dans les derniers jours déjà. Nous en aurons une à Granby aussi, qui sera livrée dans les prochains mois. Une nouvelle unité de soins intensifs

à l'Hôpital de Granby. Malheureusement, cette unité n'était pas digne des années modernes que nous connaissons, en 2022, donc je suis fier aujourd'hui de dire aux patients, mais surtout ceux qui travaillent, les médecins, les infirmières, d'avoir un environnement qui est adéquat aujourd'hui pour faire leur travail, je pense que ça va de soi.

Je parlais des écoles, je ne peux pas m'empêcher de parler d'enseignement supérieur, avec l'annonce des zones d'innovation pour Sherbrooke et pour Bromont. Mais les effets collatéraux de tout ça, c'est un nouvel institut technologique pour le cégep de Granby, qui a été octroyé par notre collègue Danielle McCann, qui a quitté la vie politique dans les derniers mois. Donc, je veux la remercier pour cet institut.

Je ne peux pas m'empêcher, aussi, de penser aux sommes qui sont dédiées pour les infrastructures sportives et scolaires. On a eu, grâce aux sommes que ma collègue des Sports a obtenues de la part du premier ministre et du ministre des Finances... bien, nous aurons, à Granby, à l'école du J.-H.-Leclerc, une nouvelle piste d'athlétisme, nous aurons aussi un projet de gymnase qui sera complètement rénové au cégep de Granby et qui était attendu depuis des années. Donc, on peut dire que Granby ressort plus fort des quatre dernières années.

Maintenant, on peut... on regarde en arrière, mais il faut regarder aussi en avant. Et ce qu'il y a d'important pour moi, surtout en santé, c'est le centre mère-enfant après celui de Sherbrooke. C'est sûr que celui de Granby sera beaucoup, beaucoup, beaucoup plus petit, mais le centre mère-enfant de Granby est attendu depuis des années, l'unité de santé mentale aussi, pour l'Hôpital de Granby, est attendue.

Je ne peux pas m'empêcher... je vois le temps filer déjà, il me reste une minute et quelques, je veux parler de l'Estrie, le Centre mère-enfant de Sherbrooke, donc, que nous avons livré. Je sais que la députée de Saint-François, moi-même et toute l'équipe, on a travaillé extrêmement fort pour être capable de livrer ce centre mère-enfant, qui était attendu. On a mis en chantier cinq maisons des aînés. On en a parlé tantôt. Il y en a une qui va être livrée, qui est déjà livrée pour la région de Sherbrooke.

Je ne peux pas m'empêcher de parler du député d'Orford, qui a fait un travail, puis vous le savez tous et toutes, colossal, colossal pour livrer...

Des voix : ...

M. Bonnardel : ...il n'est pas là, je suis persuadé qu'il nous entend, mais il a fait un travail colossal pour livrer Internet haute vitesse partout sur le territoire québécois, en Estrie, où nous avions aussi des endroits où on ne pouvait pas avoir Internet, puis je pense que, grâce à son travail, bien, les Québécois... et les sommes que le premier ministre nous a consacrées, livré ce dossier.

La réfection de la route 257. Mes collègues de Richmond et de Mégantic m'ont maintes et maintes fois... frappé à ma porte pour me dire : François, enfin, est-ce qu'on peut livrer cette 257, qui est une route qui avait bien, bien, bien besoin d'amour et qui touche l'ensemble du territoire de l'Estrie, ou presque? Donc, on a, par décret, donné des sommes pour être capable de livrer cette route qui est importante pour Richmond et pour Mégantic.

Et je termine en vous disant que, des zones d'innovation, bien, les premiers au Québec à avoir reçu ces zones d'innovation, à Sherbrooke et à Bromont. Donc, pour nous, c'est une fierté qui est indéniable, qui est importante pour être capable d'avoir un arrimage important entre le savoir, les technologies et aussi toutes les sociétés qui viendront s'installer autant à Sherbrooke, à Bromont qu'ailleurs en Estrie dans les prochaines années. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Granby. Au tour, maintenant, du ministre des Infrastructures. M. le ministre.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui. Merci, M. le Président. Quel plaisir, aujourd'hui, de prendre parole dans le cadre du débat sur le discours d'ouverture en présence de mes distingués collègues, des nouveaux collègues, d'anciens collègues. Quel plaisir d'être ici avec vous aujourd'hui.

Je souhaite d'abord, dans cette perspective-là, remercier, remercier chaleureusement, puis moi, je vais faire preuve d'amour, comme le mentionnait mon collègue de Jean-Lesage, mais je vais le faire de manière précise envers de vraies personnes qui nous supportent au quotidien. Naturellement, ici, je fais preuve... ou je veux démontrer le dévouement de ces gens-là pendant la campagne électorale. On a des gens qui, pendant 30, 40, 45 jours, même plus, nous ont supportés dans une démarche démocratique essentielle au quotidien : naturellement, ma copine Natacha, mes parents, mes enfants, qui, depuis plusieurs années, je dirais, subissent le fait que leur père fait de la politique puis que c'est assez contraignant en termes d'horaires; toute l'équipe, l'équipe du comté, Gabriel, Jean-Marc, tous les gens qui, bénévolement, ont supporté, comme dans chacune des circonscriptions, les candidats. C'est essentiel. Je vous remercie, je vous remercie infiniment. Ça a été une belle campagne, puis les résultats sont probants pour nous tous qui sommes assis ici aujourd'hui. Alors, merci à tous.

• (12 h 20) •

J'ai l'honneur de représenter, pour un deuxième mandat, les citoyens de Charlesbourg. Charlesbourg, bien, mon coeur y est. Honnêtement, on a fait des grandes choses, les citoyens et moi. On a 200 organismes communautaires, on bâtit actuellement une école primaire, école secondaire, puis je me suis engagé avec eux également... Dans le coeur de Charlesbourg, on a un parc fantastique, le parc du Moulin, qui est d'ailleurs propriété de la Commission de la capitale nationale. Donc, on va continuer d'améliorer la qualité de vie des citoyens de Charlesbourg, à la fois en soutenant les organismes communautaires qui sont au coeur de notre mission, mais également en faisant en sorte de travailler sur des parcs, sur des services de proximité avec les gens de la ville avec qui je vais travailler étroitement.

J'ai également l'intention, dans mes nouvelles fonctions... puis je suis honoré de ces fonctions-là, maintenant, je suis ministre responsable de la Capitale-Nationale. La Capitale-Nationale, c'est ici que je suis né, moi, j'ai 50 ans, je suis un gars de Québec, je suis né à Québec. La Capitale-Nationale, naturellement, c'est beaucoup plus large que la seule ville de Québec, là, ça part de Portneuf jusqu'à, naturellement, Charlevoix. Donc, cette Capitale-Nationale, avec mes collègues de la CAQ, mais également mes collègues de Québec solidaire, on a deux députés de Québec solidaire avec qui ça va nous faire plaisir de travailler avec amour, naturellement, on va faire en sorte que la Capitale-Nationale devienne, avec la ville de Lévis, ce deuxième pôle économique du Québec, de manière très forte et formelle, et on va travailler... Moi, mon mot d'ordre, c'est concertation, on va additionner, on va additionner, oui, le travail de mes collègues députés, mais on va travailler avec Mario Girard au port de Québec, avec Stéphane Poirier à l'aéroport de Québec, avec Sophie D'Amours, rectrice exceptionnelle de notre grande université à Québec, l'Université Laval, avec la Chambre de commerce, avec Carl Viel, de Québec International, on va travailler ensemble de manière, je dirais, complémentaire pour faire en sorte qu'on unisse nos efforts pour faire de cette région une région où la qualité de vie, pour les citoyens, soit exceptionnelle.

Naturellement, je vais travailler, également, étroitement avec les maires, les mairesses, les préfets et, de manière plus spécifique, avec un maire que je découvre depuis déjà un an, que je côtoie de manière très régulière, Bruno Marchand. Bruno, qui a une vision du développement de la région qui me plaît, donc on va travailler ensemble avec, également, les élus de la ville, mais, comme je le mentionnais aussi, Charlevoix—Côte-de-Beaupré, l'ensemble des intervenants. Si on travaille ensemble, soyez assurés que la région de la Capitale-Nationale va aller plus loin. Puis, naturellement, on a des projets fantastiques pour la Capitale-Nationale, dont le Réseau express de la Capitale, entre autres, en mobilité, qu'on va mener puis qu'on va faire avancer très rapidement au cours des prochains mois, prochaines années, qui comprend les trois volets, naturellement, une colonne vertébrale, le fameux tramway, également, une bonne desserte des régions du nord vers le sud, et, certainement, un troisième lien entre la septième plus grande ville du Québec, la ville de Lévis, centre-ville à centre-ville, avec la deuxième plus grande ville du Québec, Québec. Donc, ce lien va favoriser le développement socioéconomique de la grande région, on y croit fortement.

J'ai également le mandat que m'a confié le premier ministre de ministre responsable des Infrastructures. Ici, on a de grands défis, M. le Président, pour le Québec. Alors, à la fois responsable du Plan québécois des infrastructures, donc des sommes d'à peu près 142,5 milliards de dollars sur 10 ans... Et, naturellement, c'est de travailler avec mes collègues pour faire en sorte qu'on puisse investir ces sommes-là de manière efficiente pour s'assurer que les Québécois ont des infrastructures à la hauteur de leurs attentes, que ce soient les infrastructures routières avec ma collègue du MTQ, que ce soit pour tout ce qui est enseignement supérieur, éducation avec mes collègues ministres également, tout ce qui est réseau de santé avec mon collègue ministre de la Santé, et tout ce qui est infrastructure, à tous égards, de tous les ministères, organismes. On a des besoins qui sont majeurs, on a des ressources limitées. Donc, comment qu'on peut travailler ensemble, justement, pour s'assurer qu'on obtient plus avec chaque dollar qu'on investit, justement, pour la qualité de vie des citoyens de tout le Québec? Donc, on va s'affairer, avec mon collègue... Rousseau, mon collègue de Rousseau, qui est mon adjoint parlementaire, on va travailler tellement étroitement, je pense qu'on le fait déjà pas mal, justement, pour s'assurer que les sommes qu'on va investir au Québec, ça va être pour le grand bénéfice de tous les Québécois. Donc, je vous remercie, M. le Président. Je nous souhaite à tous et à toutes une excellente session parlementaire, puis au plaisir de pouvoir partager avec vous, chers collègues.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Charlesbourg et ministre responsable des Infrastructures. Prochain intervenant, M. le député de Vanier-Les Rivières. Allez-y, M. le député.

M. Mario Asselin

M. Asselin : Merci, M. le Président. Je vous félicite pour votre élection, d'ailleurs, et ainsi que je félicite l'ensemble de mes collègues. Je suis particulièrement fier de prendre la parole aujourd'hui.

Et vous me permettez de remercier les électeurs de Vanier-Les Rivières de m'avoir élu, évidemment. Je suis le premier député de Vanier-Les Rivières, depuis la révision de la carte électorale, en 2011, à être réélu. Il y avait un système d'alternance qui faisait en sorte que c'est la première fois que ça arrive que le même député est élu. Puis on n'est pas habitués à ça à Vanier-Les Rivières, mais on a obtenu la plus grosse majorité de la Capitale-Nationale. Alors, j'en profite pour le dire et pour remercier les gens.

La campagne a représenté une très belle occasion de renouer avec les citoyens. J'ai été heureux de participer, avec plus de 100 événements dans le comté. Il faut dire que je me suis donné. On comprend qu'en 2018 j'ai fini un peu sec. Alors, j'ai voulu être plus présent puis je suis très heureux.

Dans les perles que j'ai découvertes par les activités, il y a eu un organisme en particulier que j'ai visité, qui s'appelle les Relevailles. C'est très particulier, ce qui se passe là. Je pense en particulier aux gens qui trouvent, aux Relevailles, que le meilleur spécialiste des enfants, ce sont les parents. Puis ce n'est pas faux de dire ça. Donc, j'ai en tête le groupe d'entraide Oasis, qui est particulier pour les nouvelles mamans vivant une difficulté d'adaptation avec leur rôle de mère. Je pense à l'assistance périnatale qui est offerte là, qui est un bon allié des familles. Je pense à la programmation de belles activités. Alors, il y a plein de choses intéressantes, aux Relevailles Québec, qui valent la peine d'être connues.

Le 7 octobre dernier, en participant au premier caucus électoral, on a été tous choqués de se revoir, évidemment, puis on a réalisé qu'il y avait un grand nombre de femmes qui ont été élues. Des 343 femmes parmi 880 candidats, on a élu le plus grand nombre de femmes au Québec. Puis, dans le contexte de la motion présentée... de la députée de Mercier ce matin, je pense, c'est important de le dire, on a fait faire un grand pas à la société en ayant comme ça un grand nombre de femmes élues. Alors, bravo, mesdames! C'est vraiment, vraiment bien. Je suis très content.

Un mot sur mes nouvelles responsabilités. Je suis devenu adjoint de la ministre de l'Enseignement supérieur. Je suis convaincu que l'éducation, avec tous mes collègues, c'est important pour le réseau collégial et universitaire. Notamment, il faut l'améliorer par les multiples usages du numérique.

Vous savez, je travaille fort à ce niveau-là. Puis, rapidement, j'ai été contacté par le CTREQ, le Centre de transfert pour la réussite éducative, qui m'a demandé de présenter... Bien, j'ai participé à la présentation d'un rapport, le *Rapport EVA – Équité et valeur ajoutée pour les usages du numérique pour l'enseignement et l'apprentissage*. Je vous encourage à aller voir, dans ce document-là, comment il est bien fait puis que c'est une conférence de consensus. C'est un peu des pistes qui font en sorte qu'on va aller loin par rapport à l'usage du numérique.

• (12 h 30) •

Alors, je n'oublie pas que les aînés ont un rôle, en particulier, très important avec le numérique. On pense souvent aux jeunes — numérique, jeunes — mais les aînés, en particulier, je ne voudrais pas les oublier, parce qu'il y en a plusieurs, parmi les aînés, qui ont augmenté leurs compétences à ce niveau-là, donc, je voudrais leur lancer un message qu'on va penser à eux autres, dans la prochaine mouture de nos actions pour essayer qu'ils soient plus inclus avec nous. Donc, tout au long de la campagne, j'ai eu en tête ceux qui ont moins la chance de s'exprimer. De fait, c'est un immense privilège d'être un des 125 élus pour représenter M., Mme Tout-le-monde. J'en étais à ma quatrième campagne, et, cette fois, j'avoue que j'ai vécu le marathon de plus de 30 jours de façon très différente, le fait d'avoir bénéficié du statut de député sortant, bien, ça fait en sorte que les gens me connaissaient déjà, c'était plus facile pour moi, dans un sens, même ma gang, mon groupe de bénévoles m'a aménagé des pauses à chaque jour, donc j'ai pu faire en sorte que le rythme était bon, puis c'était bon pour moi aussi. Je les remercie, mes bénévoles, et j'ai eu plus qu'une vingtaine, une trentaine de bénévoles, c'est vraiment constructif de travailler avec eux.

Parmi les différences, les gens que j'ai rencontrés au travers de la campagne, il y a plein de gens aussi qui m'ont interpellé par rapport aux différences, puis je voudrais inviter les personnes handicapées, en particulier, qui travaillent avec... J'ai une personne que je croise, qui s'appelle Kim Auclair, qui parle souvent de transformer les forces en différences. Il faut faire en sorte que les gens qui vivent des différences puissent reconnaître que ça peut être une force pour les gens. Donc, on a besoin, dans notre travail, de valoriser ça, de faire en sorte que les gens qui ont ces différences-là, bien, ils puissent, dans la société, avoir ça comme force. Alors, je m'arrête ici.

Je m'engage, dans cette 43e législature, à travailler fort pour transformer nos différences en forces. Et puis je souhaite à tout le monde une bonne 43e législature. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Vanier-Les Rivières. Prochain intervenant ou prochaine intervenante? J'accueille, donc, la députée de Mirabel.

Mme Sylvie D'Amours

Mme D'Amours : Quelle surprise, M. le Président! On m'avait dit la semaine prochaine, mais je vais prendre le moment qu'on m'offre sans mes notes. Vous comprendrez que mes premiers remerciements, je vais les faire à mon équipe de comité d'action locale. Le comité d'action local, chez nous, c'est des bénévoles qui viennent faire un cinq minutes, une journée, 30 jours pendant la campagne électorale. J'ai eu énormément de bénévoles qui se sont joints à mon équipe. J'aimerais particulièrement remercier quelques bénévoles qui m'ont suivi tout le long de mon parcours, qui ont été aussi mes gardes du corps parce que, vous savez, la campagne électorale n'a pas été facile, j'ai été agressé deux fois physiquement, et à tous les jours verbalement. J'ai donc dû avoir quelqu'un avec moi en permanence, et c'étaient Serge et Nicolas, et je les remercie infiniment parce que, sans eux, je n'aurais pas pu faire la campagne électorale que j'ai menée.

J'aimerais aussi remercier ma famille, mon mari André, mes filles Catherine et Alexandra, qui m'ont suivi tout au long de la campagne électorale et qui m'ont aidé aussi, là, à passer à travers ces 30 quelques jours, qui n'étaient pas faciles, et, j'en suis convaincue, là, pour certains de mes collègues aussi.

J'aimerais remercier aussi les citoyens qui ont voté pour la troisième fois — c'est mon troisième mandat — pour moi, je les remercie sincèrement de la confiance qu'ils m'offrent, du privilège qu'ils m'offrent aussi de venir travailler ici, à l'Assemblée nationale, et d'être leur voix. M. le Président, je veux aussi remercier tous ceux qui ont voté, même ceux qui n'ont pas voté pour moi. Je veux les remercier, parce que c'est un droit qu'ils ont utilisé, et on ne le dira jamais assez, tout le monde doit aller voter. C'est un privilège que nous avons ici, au Québec, et c'est comme ça qu'on va aussi travailler, avec la démocratie. C'est une démocratie à laquelle, moi, j'y crois.

Et donc je vous dis ça parce que le chef de Québec solidaire, quand il s'est levé puis qu'il a parlé, qu'il remerciait les gens qui avaient voté pour Québec solidaire, puis il avait nommé le nombre, là, 500 quelques mille, puis qu'il disait qu'il allait être là pour les défendre, ça m'a un peu choquée, parce que moi, je n'ai jamais entendu le premier ministre dire qu'il remerciait juste les caquistes.

Et, pour moi, pour un député, c'est important qu'il soit ici pour représenter l'ensemble de sa circonscription, l'ensemble des gens qui votent, mais des gens aussi qui ne votent pas pour le parti, parce que, quand on est député, on est député pour l'ensemble de la population de notre circonscription. Quand on est législateur ici, on travaille sur des lois pour l'ensemble de la population des Québécois et des Québécoises. Alors, moi, si je vivais dans le comté du chef de Québec solidaire, j'aurais une petite réflexion, parce que je me sentirais un peu comme une citoyenne de second ordre parce que je n'aurais pas voté pour lui, puis il ne s'occuperait pas de moi. C'est ça, le message que j'ai entendu. Donc, pour moi, ce qui est bien important, c'est qu'on représente l'ensemble de la population et de notre circonscription un coup élu.

Vous savez, j'ai eu une fonction de... (Interruption) Merci. Elle m'a apporté mes notes. Elle est-tu gentille? Si je prends quelques secondes... Je me suis fait un devoir, quand j'ai été élue, de bien les représenter mais aussi, surtout, de

bien les écouter. Mon bureau est ouvert, mon équipe est formidable. C'est une équipe qui est là... il y a certaines personnes qui sont là depuis huit ans, puis je veux les nommer. Mon bureau de circonscription, il y a Martine, il y a Céline, Johanne, et il y a Nicolas. Ces personnes, c'est des personnes-ressources pour tous les citoyens de la circonscription de Mirabel. Et j'invite les gens de tout horizon politique. Maintenant que je suis élue, je suis à leur service, et ils peuvent venir à mon bureau pour avoir des services qu'ils ont besoin.

Vous savez, on a eu un quatre ans qui a été difficile, surtout chez moi, dans la circonscription de Mirabel, où on a eu les inondations de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Je pense que tout le monde se souviendra que ça a été une catastrophe et qu'il y a eu énormément de familles qui ont été touchées. Il y a eu de l'aide, même pendant la pandémie. Il y a eu aussi, dans mon comté, des écoles qui se sont construites, une maison des aînés qui s'est construite. Même pendant la pandémie, le gouvernement de la CAQ n'a jamais arrêté de travailler. En parallèle, on devait gérer une crise, mais aussi on travaillait au niveau de l'économie, au niveau de nos infrastructures, des écoles. Et ça, ça s'est fait sans relâche, et j'en suis très fière.

• (12 h 40) •

Un autre député de Québec solidaire, qui parlait d'amour — c'est vraiment à propos, mon nom de famille porte le même nom — bien, encore là, j'étais surprise, parce que, quand on travaille comme députée... Puis là je vais le dire très franchement, je suis convaincue que les 125 députés qui travaillent ici, ils travaillent pour le Québec. Ils ont un amour pour le Québec, ils veulent qu'on avance, au Québec. Je pense qu'on a tous le même point, mais on n'a peut-être pas la même façon d'y aller, et c'est peut-être ça qui fait qu'on a des discussions ici, au salon bleu. Mais je suis convaincue que tous les députés qui sont ici, qui ont été élus, travaillent et travailleront pour les Québécois, toutes circonscriptions confondues.

En terminant, j'aimerais remercier mon chef, le premier ministre, de m'avoir fait confiance encore, une troisième fois. Je félicite tout le monde, tous ceux qui ont été élus à la dernière élection, je vous félicite, M. le Président, je félicite tous les collègues qui ont été nommés ministres, parce que, tous ensemble, les 125 députés, nous allons faire avancer le Québec pour les quatre prochaines années, et je suis convaincue que nous y arriverons dans l'harmonie, dans l'amour et dans la paix. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Mirabel. Au tour, maintenant, de la députée de Vimont.

Mme Valérie Schmalz

Mme Schmalz : M. le Président, bonjour, chers nouveaux collègues. C'est avec une grande fierté, pour moi, d'être ici, à l'Assemblée nationale, pour représenter les citoyennes et citoyens de Vimont à titre de députée. Je me sens vraiment privilégiée de m'adresser à vous dans ce salon bleu qui a vu défiler les plus grands politiciens du Québec.

Permettez-moi d'adresser quelques remerciements. Je souhaite tout d'abord remercier les électeurs de Vimont de m'avoir accordé leur confiance. J'aimerais aussi remercier ma famille, tout spécialement mes deux filles, pour leur soutien et leur grande compréhension, et mon fils, pour m'avoir accompagnée à de nombreux événements, et avec le sourire, lors du porte-à-porte. Un énorme merci à mes parents qui ont été à mes côtés depuis les tout débuts, et plus spécifiquement ma mère, qui a agi comme une porte-parole hors pair au sein de la communauté des 65 ans et plus.

Je me suis lancée dans l'arène politique avec optimisme et confiance, à la fois bien épaulée et surtout bien entourée. Cette première expérience fut celle de la conviction, cette preuve évidente qui nous assure et nous rassure d'avoir fait exactement ce qui devait être accompli. Je tiens d'ailleurs à remercier très, très chaleureusement les membres de mon équipe au bureau de circonscription qui ont accepté de me suivre dans cette aventure politique : merci, Adriana, merci, Reine, merci, Philibert, vous êtes de précieux alliés pour mon premier mandat de députée; merci également à l'équipe de la permanence, et à Jean Morin et Réjean Léveillé, pour leur formidable soutien. Je profite de la présente occasion pour remercier tous les bénévoles qui m'ont accompagnée durant ma campagne : Paul, Adriana, Reine, Caroline, Joe, Jean-Luc, Serge, Jean, Pierre, Bernard, François, Richard, James, Marine-Océane, Michel, Charlotte, Louise, Glory, Sal et notre mascotte canine Victor. Ces semaines en votre compagnie m'ont permis de mesurer toute l'étendue de votre grand cœur. Je n'aurai jamais assez de remerciements pour ces milliers de pas partagés à vos côtés qui ont été jalonnés de rires, d'espoir et d'échanges enrichissants. Sans oublier messieurs les ministres Eric Girard et Benoit Charette, qui ont généreusement accepté de faire un bout de chemin avec moi en guise de soutien.

Tout au long de ma campagne électorale, on m'a demandé ce qui m'avait poussée à me lancer en politique. Lorsque j'ai décidé de me présenter comme candidate, j'étais motivée par l'envie de contribuer au bien commun et au bien-être des gens, par la perspective de jouer un rôle utile dans la société. Alors que j'étais journaliste, j'ai été témoin de nombreuses injustices et iniquités. J'ai tenté de réparer, d'aider, de soutenir et d'agir pour renverser la vapeur. La porte de la politique s'étant ouverte, je l'ai franchie car l'action parlementaire constitue une voie concrète vers le progrès, l'amélioration et la transformation de notre nation. Et je suis bien consciente que la meilleure formule pour y parvenir demeure la collaboration et le partenariat. À mon bureau de circonscription, cette approche nous tient à cœur, et nous ne ménagerons pas nos efforts pour le bien de nos citoyennes et citoyens de ma circonscription de Vimont, située dans la grande ville de Laval.

Laissez-moi d'ailleurs vous faire une petite confidence. À l'approche de mon 11^e anniversaire, j'ai quitté l'Alsace en France avec mes parents et mon frère dans l'espoir d'une destinée différente de celle qui était déjà programmée. Nous avons élu domicile à Laval dès notre arrivée. Une grande partie de mon cœur a donc pris racine à Laval. Laval, c'est ma première histoire d'amour québécoise.

Permettez-moi maintenant de vous parler de Vimont, la circonscription que je représente. J'ai découvert, pendant ma campagne électorale, que Vimont avait deux rues liées à mon passé, la rue Strasbourg, la ville où je suis née, et la rue Obernai, une petite commune alsacienne. Saviez-vous qu'il y a 60 ans la ville de Saint-Elzéar devenait officiellement

le quartier de Vimont? La municipalité se modernisera en se dotant, notamment, d'un hôtel de ville, où seront intégrés plusieurs services municipaux, incluant une nouvelle caserne d'incendie, à l'endroit même où est toujours localisée la caserne 9, qui a donc été le dernier hôtel de ville de Vimont. Au cours de la première moitié des années 1960, la population totale de la municipalité passe d'un peu plus de 4 000 âmes, en 1961, à plus de 10 000, en 1966, peu de temps après la création de la ville de Laval. Soulignons d'ailleurs les bâtisseurs de la ville de Vimont. Je profite pour souligner les beaux moments passés pendant cette dernière campagne électorale aux côtés de tous les candidats lavallois. Et je tiens à féliciter mes trois collègues élus députés de Laval.

En tant que nouvelle députée, je suis consciente que plusieurs enjeux formeront la composition des actions que nous aurons à poser, et ce, afin que l'avenir affiche un optimisme réconfortant pour les générations à venir. Tout comme les citoyens, je suis consciente de l'importance de notre hôpital Cité-de-la-Santé sur le territoire lavallois. Nous savons que les besoins en matière de santé sont énormes. La collaboration entre les divers partenaires, constatée sur le terrain, permettra assurément de relever les grands défis de notre système de santé. Je reste confiante quant à l'efficacité de notre système de santé, qui passent par une gestion et une organisation optimales de celui-ci, et qui de mieux que notre ministre de la Santé, qui, dès son entrée en poste, démontre une sensibilité aux besoins de la population en posant des gestes concrets en vue de rendre notre système de santé plus performant et plus humain?

L'un des défis de la modernité est celui de l'accueil et de l'intégration des immigrants. Et tous ceux et celles qui m'entourent savent à quel point l'avenir de la langue française me préoccupe et, par extension, celui de la francisation aussi, évidemment. À ce chapitre, je tiens à remercier le premier ministre et la ministre Christine Fréchette pour leur confiance accordée, en me nommant adjointe gouvernementale de la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, au volet Francisation. Comme parlementaires, nous devons aussi assurer le bien-être et la paix de nos citoyennes et citoyens. Nous travaillerons fort pour que toutes et tous puissent se loger convenablement et selon son budget.

Pour bien desservir nos citoyens de Vimont, nous devons également faciliter leurs déplacements. De belles annonces ont été faites au cours des derniers mois, venant ainsi améliorer, de façon certaine, la mobilité urbaine. Notre gouvernement vise une transition vers les énergies renouvelables et un mode de transport plus écologique. Au cours des prochaines années, le transport collectif représentera une option gagnante, à coup sûr. Ajoutez à cela l'esprit visionnaire de la ville de Laval, et nous voilà assurés d'avancer dans la même direction.

Pour ma part, je suis fière de faire partie d'une équipe qui a tant à coeur le sort de notre planète et l'avenir de notre beau Québec.

M. le Président, je vous remercie de votre écoute. Et soyez assuré de ma plus sincère collaboration. Merci.

• (12 h 50) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Vimont.

Donc, j'en profiterais pour faire trois petits rappels, donc, pour notre bon fonctionnement. En fait, le premier, donc, quand vous voulez que je reconnaisse votre droit de parole, il faut vous lever à partir de votre siège. Donc, si vous n'êtes pas debout, donc, je ne pourrai pas vous reconnaître. Premier rappel. Deuxième chose, deuxième rappel, pour les collègues qui siègent en cette enceinte, on n'interpelle... on n'appelle pas les collègues par leur nom, mais plutôt par leur titre, donc c'est «M. le député de» ou «M. le ministre de», donc, et pas par leur nom. Et, troisième rappel, aussi, important aussi, donc, si un collègue n'est pas présent dans la salle, il n'est pas nécessaire de dire que le collègue est absent, donc, c'est important.

Alors, maintenant je reconnais une troisième intervention, celle de Mme la députée de Laviolette—Saint-Maurice.

Mme Marie-Louise Tardif

Mme Tardif : Merci. Tout d'abord, permettez-moi de remercier les citoyens et citoyennes de mon comté, les 19 418 électeurs qui ont voté pour moi et qui m'ont reportée au pouvoir, avec une majorité de 13 131 voix, correspondant à 52 % des votes. Merci beaucoup, c'est un grand honneur pour moi de vous représenter et de défendre vos intérêts ici, à l'Assemblée nationale. Mais, comme je le dis souvent, une fois élue, je travaille pour l'ensemble des citoyens, même les quelques personnes qui m'ont donné du fil à retordre durant ma campagne. Je suis toujours disponible et disposée pour vous aider. Le Québec d'aujourd'hui s'est bâti dans la diversité des cultures et des croyances, et c'est en dialoguant que nous trouvons les meilleures idées.

De plus, évidemment, je ne peux passer sous silence la merveilleuse équipe de bénévoles qui m'ont accompagné durant cette très belle campagne électorale. Vous savez que ma circonscription est immense, c'est la quatrième plus grande au Québec. J'accote les Laurentides, l'Abitibi, le Lac-Saint-Jean, Portneuf et Trois-Rivières. J'avais donc deux équipes de campagne, une au nord et une au sud de mon comté. Merci infiniment à Michel, Jacques, Gilles, Jérémie, Clément, Yves, Michèle, Mélanie-Marie, Diane G., Diane B., Mathieu, Maria-Bella, Hugo, Guy, Steven, Érika, Mélanie, André, Bernard, Luc, Marc, Christian, Jocelyne, Roger, Raymonde, Louise, Cécile, etc. Donc, merci beaucoup, je vous ai sur le coeur. Un merci tout spécial à Michel H. et Daniel pour les centaines de kilomètres que vous avez faits avec moi en déplacements pour aller rencontrer des citoyens et des citoyennes. Les citoyens, et les citoyennes, et les bénévoles m'ont inondée d'amour, et, encore à tous les jours, je reçois des messages d'encouragement et de remerciements. C'est moi qui vous remercie, merci beaucoup.

Mon équipe et moi, nous avons continué à travailler à nos bureaux durant la campagne électorale, car nous avions des centaines de dossiers de citoyens à faire avancer. Un jour, un nouvel employé, embauché seulement depuis quelques semaines, m'a fait le commentaire en me disant : Je ne sais pas comment vous faites, vous êtes toujours dans les problèmes. Eh bien, moi, je lui ai répondu : Moi, je vois ça d'une autre façon, je suis dans les solutions, et c'est ce qui me motive. Car, oui, au cours des quatre dernières années, nous en avons fait avancer, des dossiers. J'aime défendre et porter des causes, mais j'aime aussi réussir et atteindre des buts. J'ai adapté la politique à ma personnalité. Certains diront que je ne suis pas

reposante ou que je suis une lionne qui défend ses petits. Eh bien, pour moi, ce sont des compliments, car, oui, si vous m'avez élue, c'est pour porter vos voix et pour faire des gains pour notre comté. Et des gains, j'en ai fait, et j'en ai fait grâce à vous, parce que vous m'avez interpellée et que vous avez confiance en moi. Merci.

Voici quelques exemples dont je suis très fière. Les horaires à l'heure pour les ambulanciers de La Tuque, une demande qui avait été faite depuis près de 10 ans. 8 millions de dollars pour la réfection de la piste d'atterrissage de La Tuque. Une nouvelle ambulance adaptée pour circuler dans des chemins forestiers pour aller desservir Parent. Une nette amélioration, évidemment, de la desserte d'Internet haute vitesse dans des centaines de foyers. 10 millions pour décontaminer les sols de Shawinigan. La décontamination des sols du terrain de l'ancienne usine Belgo, la démolition du mur de l'ancienne usine. La construction d'un garage municipal à Notre-Dame-du-Mont-Carmel et la construction d'un nouveau garage, aussi, à Lac-Édouard. 400 nouvelles places subventionnées en garderie. Des nouvelles classes, des nouveaux gymnases dans des écoles, des millions investis dans nos routes, du soutien aux 60 organismes communautaires, etc.

J'arrête ici mon énumération, car je veux vous parler de certains dossiers sur lesquels je vais travailler dans les prochaines années. Bien entendu, je souhaite obtenir davantage d'argent pour avoir quelques centaines de places additionnelles en garderies subventionnées. Ça m'avait été demandé, et nous allons le faire. Nous allons, entre autres, convertir des places en garderies privées et les subventionner. L'objectif est que chaque enfant ait sa place dans un délai raisonnable.

Une autre chose qui manque, ce sont des places pour nos aînés semi ou non autonomes. Des gestionnaires de résidences privées me l'ont demandé, eh bien, nous allons le faire. Nous allons augmenter nos partenariats entre le public et le privé afin que le CIUSSS-MCQ fasse des partenariats avec les résidences privées qui ont des sections en soins adaptés. Nous avons d'ailleurs un bel exemple qui se matérialise ces jours-ci, avec la résidence des Bâtisseurs, à La Tuque et le Château Bellevue, à Shawinigan. Je compte aussi continuer à travailler afin que nos aînés puissent avoir davantage de soins à domicile et que les proches aidants soient davantage soutenus et pris en charge.

En matière d'emploi, nous allons continuer à soutenir les organismes qui accueillent, font la francisation et l'intégration des nouveaux arrivants. Nous allons continuer à travailler afin de diminuer les fameux délais administratifs.

Du côté de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, vous savez que Shawinigan fait partie de la Vallée de la transition énergétique et qu'un important centre de recyclage de batteries sera installé à Shawinigan prochainement. Ce sont des dizaines de millions de dollars qui seront injectés dans le domaine de l'innovation et de la filière batterie au cours des prochaines années. Évidemment, je vais continuer à travailler sur les dossiers de l'usine de traitement des eaux de Shawinigan et du nettoyage de l'ancien site de l'usine Belgo afin que les meilleures solutions soient prises dans l'intérêt des citoyens et citoyennes et de l'environnement.

Je vais aussi poursuivre mes dossiers d'appui et rencontrer les citoyens et citoyennes, rencontrer les associations de villégiateurs afin que les opérations forestières intègrent les considérations citoyennes tout en respectant l'approvisionnement en bois des usines.

Vous ne serez pas surpris de savoir que je vais continuer à soutenir les organismes communautaires, les maires, les mairesses et les citoyens et citoyennes dans leurs demandes de dossiers gouvernementaux. Je remercie d'ailleurs le premier ministre, M. Legault, pour sa confiance en m'ayant nommée adjointe parlementaire à la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire. Je vais aussi continuer à travailler avec et soutenir les organismes communautaires, les organismes, et les communautés autochtones, et les centres d'amitié autochtone afin de faire avancer leurs projets. Je vais continuer avec les centres de services scolaires, pour les nouvelles écoles, les rénovations, etc.

J'en aurais pour encore longtemps, mais je vais m'arrêter ici parce que je veux tout simplement vous dire que mes collaborateurs au bureau et moi, nous sommes disponibles pour vous aider. Merci beaucoup de votre confiance.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée.

Ajournement

Compte tenu de l'heure, les travaux de l'Assemblée sont ajournés au mardi 6 décembre 2022, à 13 h 40.

(Fin de la séance à 12 h 59)